

SMP • PSL

*Schweizer Milchproduzenten
Producteurs Suisses de Lait
Produttori Svizzeri di Latte
Producents Svizzers da Latg*

Weststrasse 10
Case postale
CH-3000 Berne 6

Téléphone 031 359 51 11
Télécopie 031 359 58 51
psl@swissmilk.ch
www.swissmilk.ch



Fédération des Producteurs Suisses de Lait PSL

Rapport annuel 2009

SMP • PSL

| | |
|-----------|---|
| 1 | L'intérêt commun ... |
| 3 | Au service de tous les producteurs de lait |
| 4 | Economie et politique |
| 6 | Production laitière |
| 7 | Mise en valeur du lait |
| 8 | Situation du marché et ventes de lait |
| 9 | Marchés fromagers |
| 10 | IP Lait: un accouchement aux forceps |
| 11 | Les grandes lignes de l'IP Lait |
| 12 | Marketing |
| 14 | Optimiser les coûts de production |
| 15 | Assemblées des délégués |
| 16 | Comité central, comité directeur, commissions |
| 18 | Rapport financier: comptes annuels 2009 |
| 20 | Rapport financier: annexe |
| 21 | Rapport de l'organe de révision |
| 22 | Membres de la FPSL |
| 23 | Composition des organes |
| 24 | Organigramme de la FPSL |
| 25 | Documentation |
| | Contact et impressum |

La FPSL veut, peut et doit continuer à s'appuyer sur les intérêts communs des producteurs de lait. En tant que président, j'attends de la direction et des différents organes qu'ils aient cette orientation stratégique et opérationnelle. Car le seul moyen de régler les questions touchant l'ensemble des producteurs, c'est d'y travailler ensemble.

Agir pour un avenir meilleur

Quelles conséquences les producteurs de lait tirent-ils de 2009, année de crise? Et que voulons et pouvons-nous changer, d'entente avec les producteurs et leurs organisations, pour bâtir un avenir meilleur? Il n'y a pas qu'une réponse à ces questions. A l'échelon local et régional, tous les leaders d'opinion se sont depuis longtemps fait une opinion; ils savent ce qui leur conviendrait et conviendrait aux producteurs qui leur font confiance. Nul ne manque d'idées pour sortir les producteurs de lait de leur situation précaire.

Des pertes de revenu prévisibles

Il était à prévoir qu'en 2009, le revenu des producteurs chuterait brutalement. En automne 2008 déjà, une baisse des prix en Europe et dans le monde s'annonçait, engourdissant les marchés. Quant à la fin du contingentement laitier au 1^{er} mai 2009, elle a révélé le manque d'organisation et de structures du côté des producteurs. Ces derniers doivent parfois sacrifier leur revenu, leur fortune et leur capital pour pouvoir continuer à traire leurs vaches. Malheureusement, hormis les producteurs eux-mêmes, rares sont ceux qui s'en préoccupent...

Une répartition inéquitable

Les événements de l'année écoulée sont une éclatante démonstration des rapports de force qui régissent le marché du lait. Au total, les producteurs ont perdu environ 400 millions de francs sur le lait vendu. Pour un producteur de lait d'industrie possédant une exploitation moyenne, cela représente une perte de 20 000 francs – son revenu a donc été divisé par deux en l'espace d'une année. Quant aux principaux transformateurs et commerces d'alimentation, ils ont déjà annoncé qu'ils ont bien su

maîtriser la crise et que leurs résultats sont même meilleurs que prévus. Ce phénomène a un nom: l'échec du marché. Cet échec du libre marché s'explique par le fait que la valeur ajoutée n'est pas répartie d'après les prestations, mais d'après l'emprise des uns et des autres sur le marché. Les plus puissants «écrèment» le marché et s'arrogent les gains.

Agir ensemble dans l'intérêt commun

On connaît depuis longtemps déjà les mesures que les producteurs peuvent prendre pour s'entraider et sortir de leur situation précaire. Mais, bien sûr, ces mesures privilégient toutes l'intérêt commun, aux dépens de la lutte agressive entre organisations de vente et, partant, entre producteurs. La FPSL veut, peut et doit continuer à s'appuyer sur les intérêts communs des producteurs de lait. C'est ce que nous avons prouvé en 2009, en collaborant à la mise sur pied de l'IP Lait notamment. En tant que président de la FPSL, j'attends de la direction et des différents organes qu'ils aient cette orientation sur les plans opérationnel et stratégique. Malgré toutes les difficultés, je reste persuadé que notre engagement pour les valeurs communes s'avérera payant. Car une chose est certaine: le seul moyen de régler les questions touchant l'ensemble des producteurs, c'est d'y travailler solidairement.



Peter Gfeller
Président de la
Fédération des Producteurs Suisses de Lait PSL



Au service de tous les producteurs de lait

De fortes turbulences ont marqué l'exercice 2009. Dans ces conditions, nous n'avons pu qu'atténuer la chute du prix du lait. Dans l'intérêt de tous les producteurs, la Fédération des PSL a néanmoins participé à l'évolution de l'économie laitière et, sur le plan opérationnel, défendu les producteurs aux niveaux du marketing, de l'économie et de la politique.



2009: un début difficile

Il était clair que les producteurs de lait et leur organisation faitière auraient à prendre en 2009 des décisions engageant fortement l'avenir. Malgré tous les efforts de la FPSL sur les plans stratégique et opérationnel pour une solution commune et un régime laitier de droit privé, la situation était plus compliquée début 2009 que jamais auparavant. De manière surprenante, les transformateurs ont rejeté la proposition de solution sectorielle de la FPSL. La défense des intérêts des producteurs devait au contraire être clairement affaiblie dans le cadre de l'Association lait suisse. L'énorme pression sur le prix du lait a rendu encore plus ardue la recherche d'une solution.

Pouvoir de marché déterminant

Dans ce contexte difficile, la FPSL a soutenu les organisations de vente du lait en leur fournissant des arguments via ses informations sur le marché. Elle est de plus intervenue énergiquement contre ceux qui faisaient pression sur les prix. Mais le pouvoir de marché étant inégal, il a été presque impossible d'obtenir des résultats. C'est pour cela que la FPSL a d'autant plus insisté pour la création d'une Interprofession du lait regroupant tous les protagonistes, des organisations de producteurs au commerce en passant par les transformateurs. C'était le seul moyen de stopper la destruction rapide de toute plus-value et l'effondrement du prix du lait et du revenu des producteurs. Dans cette phase, l'action de l'USP, intermédiaire neutre, a été déterminante. Qu'elle en soit dûment remerciée ici.

Coordination de la FPSL

Tout cela a toutefois permis à la FPSL de se concentrer sur son vrai rôle: défendre les intérêts de tous les producteurs de lait et coordonner l'ensemble de la «famille des producteurs de lait» au niveau de l'interprofession. Par l'entremise de Peter Gfeller, son président, elle a défendu les producteurs sur des points importants au sein du comité de l'IP Lait, obtenant ainsi l'inscription de la «stratégie de plus-value» dans les buts statutaires et l'application du «principe de causalité» pour les volumes excédentaires. Enfin, c'est aussi une satisfaction, la gestion des volumes de production est basée sur le principe de la segmentation proposé par la FPSL.

L'IP Lait doit faire ses preuves, toujours et encore

L'interprofession du lait est-elle une structure solide, au service de l'ensemble de la filière du lait? Elle doit le prouver à chaque fixation par ses responsables de l'indice des quantités et du prix indicatif, deux critères déterminants. A la fin de cet exercice, il y a deux constats certains: Premièrement, la FPSL est parvenue à influencer de manière déterminante sur l'avenir de l'économie laitière en défendant les intérêts de tous les producteurs de lait. Deuxièmement, par les services pratiques qu'elle offre dans les secteurs du marketing, de l'économie et de la politique, elle a prouvé sa grande utilité pour les producteurs.

Dr. Albert Rösti
Directeur de la
Fédération des Producteurs Suisses de Lait PSL



Photo page de gauche:
Il faut aussi informer les enfants par une approche ludique de l'alimentation saine. A travers le jeu et le sport, les champions de demain apprennent la règle: trois portions de lait par jour, pour le plaisir et pour être en forme!

Temps orageux et instable sur le front politique. En vingt ans de réforme agricole, le nombre d'exploitations laitières a diminué de moitié. Bien que la production moyenne ait doublé, les revenus restent bas. Le 29 août 2009, les agriculteurs réunis à Sempach ont laissé éclater leur colère. La FPSL exige elle aussi un changement de cap.

Les réformes agricoles ont profondément marqué la branche

De quelle politique économique l'agriculture et la production laitière suisses ont-elles besoin? Que peuvent-elles supporter? Représenter les intérêts des agriculteurs, c'est avant tout débattre de ces questions sur la scène politique, car cette dernière détermine les libertés et les limites des acteurs du marché. Les réformes agricoles des vingt dernières années ont profondément marqué la branche. Ainsi, le nombre de producteurs de lait a diminué de moitié, passant de 50 000 à 27 000. Bien que les exploitations encore actives aient doublé leur production, les revenus restent bas. Si l'on considère l'ensemble du secteur agricole, les mesures de rationalisation et d'augmentation de la productivité n'ont pas permis d'améliorer le revenu des exploitations. Jusqu'ici, ce sont d'autres acteurs qui ont profité des réformes.

De nouvelles perturbations s'annoncent

En 2009, les occasions de nourrir le débat n'ont pas manqué:

- La crise alimentaire mondiale de 2007 et la crise des marchés financiers de 2008 ont rendu manifeste qu'en matière d'alimentation, le monde ne peut pas s'en remettre entièrement au libre marché. Le concept de souveraineté alimentaire, soit le fait que tout pays a droit à garder une production alimentaire autonome, a gagné en popularité.
- A l'OMC, les États dominants ont poursuivi leurs démarches pour conclure le Cycle de Doha. Le large fossé entre desseins théoriques et applications pratiques demeure. Concernant le dossier agricole, la plupart des étapes de libéralisation ont été négociées; en cas d'accord à l'OMC, le revenu sectoriel de la production serait réduit de moitié environ.
- Pour des raisons de politique intérieure et extérieure, le Conseil fédéral veut conclure un accord de libre-échange agroalimentaire (ALEA) avec l'UE, censé atténuer les effets d'un accord à l'OMC. Mais l'ALEA entraînerait lui aussi une diminution de moitié du revenu sectoriel. En effet, ce ne sont pas les moyens de production qui rendent l'agriculture suisse chère, mais plutôt les coûts du travail et des salaires inclus dans chaque produit suisse.

La base s'inquiète

L'instabilité politique et le contexte économique tempétueux inquiètent fortement les agriculteurs suisses. Plusieurs milliers d'entre eux ont participé à la manifestation paysanne du 29 août 2009 à Sempach, où ils ont laissé éclater leur colère et demandé à l'État d'établir des conditions-cadre qui ne mettent pas en péril l'existence même de l'agriculture et de la production alimentaire suisses.

La FPSL partage ces inquiétudes. Une agriculture de production a besoin de conditions-cadre favorables et durables, mais s'agissant d'une minorité politique, elle ne peut œuvrer à elle seule pour les obtenir. L'agriculture a un urgent besoin de coopérer. Malheureusement, cette indispensable collaboration est mise en danger par les intérêts particuliers.

Objectifs de la FPSL

Pour promouvoir en Suisse une agriculture et une production laitière économiquement, écologiquement et socialement responsables, la FPSL s'engage dans la poursuite des objectifs suivants:

- L'État doit compenser les différences de coûts de production et de salaire par rapport aux autres pays afin d'éviter que la production naturelle ne soit affaiblie de manière irresponsable. En effet, un libre-échange exempt de toute frontière n'est pas viable car les marchés mondiaux ne connaissent pas les réalités économiques et écologiques.
- Les terres agricoles sont un facteur de production alimentaire indispensable nécessitant une protection optimale.
- Les paiements directs doivent être encore plus axés sur une agriculture de production et sur son efficacité.
- Le niveau globalement très élevé de la qualité suisse doit se traduire par de la valeur ajoutée pour les agriculteurs aussi.

Le Conseil national débat de l'agriculture

Le 3 décembre 2009, le Conseil national s'est réuni pour un débat spécial sur l'agriculture et a traité 43 interventions parlementaires. Il s'agissait là d'une pression politique nécessaire d'une part pour mettre les acteurs du marché face à leurs responsabilités et, d'autre part, pour manifester le mécontentement du secteur agricole face à la libéralisation des échanges.

La FPSL a défendu les intérêts des producteurs de lait sur les dossiers politiques importants et fait connaître sa position lors de procédures de consultation, la communication avec les producteurs restant au centre de ses activités.

Développement du système des paiements directs

Le 6 mai 2009, le Conseil fédéral a publié son rapport sur le développement du système des paiements directs. De l'avis de la FPSL, le concept proposé est un bon point de départ pour la suite des discussions, bien que plusieurs propositions doivent encore être mûrement réfléchies et réexaminées, par exemple les contributions à la sécurité de l'approvisionnement et les contributions à l'adaptation. La FPSL s'engagera en particulier pour que les contributions à la garde d'animaux soient maintenues et pour que les contributions visent principalement une agriculture de production.

Protection accrue contre les imitations de fromage

Des préparations alimentaires sont de plus en plus utilisées en lieu et place du fromage dans les aliments transformés, alors qu'il s'agit en réalité de mélanges à base de protéines de lait et de graisses végétales. La FPSL est intervenue avec succès auprès de l'Office fédéral de la santé publique afin que les vrais fromages soient mieux protégés de ces imitations. Elle a obtenu la déclaration obligatoire et sans ambiguïté de ces «faux fromages».

Accord de libre-échange avec l'UE contestable

Parallèlement aux négociations avec l'UE sur un possible accord de libre-échange agroalimentaire (ALEA), un groupe de travail du Département fédéral de l'économie a élaboré des mesures d'accompagnement qui, en cas de conclusion de l'accord, permettraient d'en atténuer les effets négatifs, soit une réduction de moitié du revenu agricole. La FPSL a participé à ce groupe de travail et fait des propositions au nom du secteur laitier, qui ont été bien accueillies. Toutefois, le financement de ces mesures n'est pas encore défini. Par ailleurs, la FPSL a aussi adhéré à l'Association suisse pour un secteur agro-alimentaire fort (ASSAF-Suisse). Une organisation fondée le 20 octobre 2009 et réunissant les contestataires de l'ALEA. Les organisations en faveur d'un ALEA sont pour leur part regroupées au sein de l'Alliance Agraire.

Cassis de Dijon

Les parlementaires suisses ont ancré le principe du Cassis de Dijon dans la loi fédérale sur les entraves techniques au commerce. Désormais, un bien peut être produit conformément à la législation de l'UE – ou à celle d'un pays-membre de l'UE ou de l'EEE – et être vendu en Suisse même s'il ne répond pas aux dispositions légales de notre pays. Pour le secteur agroalimen-

taire, il a toutefois été possible de rendre impératives la déclaration du pays de production et des matières premières. De plus, les denrées alimentaires importées doivent être homologuées par l'Office fédéral de la santé publique. Le principal point faible de cette révision est qu'elle ne concerne que les produits importés. Les produits suisses exportés continuent, eux, à souffrir des entraves techniques imposées par l'UE.

Révision de la loi sur les denrées alimentaires

Le Conseil fédéral a mis en consultation la révision de la loi sur les denrées alimentaires. La FPSL salue l'intention d'instaurer plus de transparence, mais elle a aussi demandé qu'un but supplémentaire relatif à une «alimentation saine et équilibrée» soit introduit afin de combattre la malnutrition, ce mal du siècle.

Mesures d'optimisation des coûts de production

La FPSL continue de mettre en pratique sa Stratégie 2015 par des mesures telles que le calculateur de coûts disponible sur Internet et le lancement d'une campagne de vulgarisation de trois ans. Les exploitations reçoivent conseils et soutien pour l'analyse et l'optimisation de leurs coûts de production afin d'améliorer leurs revenus.

Communication avec les producteurs

La communication directe avec les producteurs de lait a encore gagné en importance. Selon les régions et les acheteurs de lait, on constate de grandes disparités en matière d'information. C'est pourquoi il est primordial que les producteurs considèrent aussi l'avis de leur organisation faîtière en se forgeant leur propre opinion. Afin de tenir compte de ce besoin d'informations croissant, la FPSL a développé sa communication électronique grâce à une nouvelle lettre d'informations et à l'envoi automatique des communiqués de presse. Elle continue en outre à compter sur l'Info-Express qu'elle joint à la presse spécialisée.

swissmilk.ch/pslnews

Production laitière

Avec un total de 3,415 millions de tonnes, la quantité de lait commercialisé en 2009 a été inférieure de 0,2 pour cent au record de 2008, qui était toutefois une année bissextile. Le volume total étant pratiquement resté le même et le nombre d'exploitations ayant reculé de 2,6 pour cent, le volume moyen de livraison par exploitation a augmenté de 2,6 pour cent.

Record de production égalé

Au cours de l'exercice 2009, les producteurs de lait ont commercialisé 3 415 352 tonnes de lait. La quantité était certes inférieure de 0,2 pour cent ou 7696 tonnes à celle de l'année record 2008. Mais comme il s'agissait d'une année bissextile, si l'on ne tient pas compte du 29 février, les livraisons de 2009 ont été supérieures de près de 1660 tonnes. Avec un volume de livraison journalier moyen de 9357 tonnes, les producteurs ont établi en 2009 un nouveau record de production.

L'évolution structurelle se tasse

Alors qu'au tournant du siècle, l'évolution structurelle faisait disparaître quatre à cinq pour cent des exploitations laitières chaque année, le recul s'est quelque peu tassé ces deux dernières années. En 2009, on comptait encore 27 016 exploitations laitières, soit 733 ou 2,6 pour cent de moins que l'année précédente. Comme la production laitière totale est restée stable, la quantité de lait moyenne vendue par exploitation a augmenté de 3032 kilogrammes ou 2,6 pour cent. Par rapport à 2008, le nombre de vaches laitières en Suisse a diminué de 1,0 pour cent. Les livraisons de lait par vache ont augmenté de 0,8 pour cent et la performance laitière des vaches inscrites au herd-book de 1,0 pour cent (voir p. 25, chiffres clés).

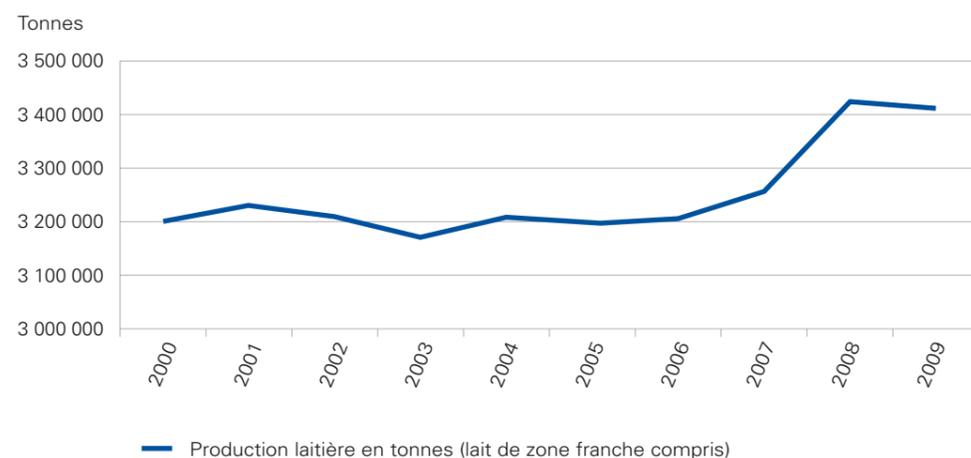
L'effectif élevé des vaches laitières s'est logiquement répercuté sur le cheptel du jeune bétail. On comptait en 2009 quelque 25 000 veaux femelles et génisses jusqu'à deux ans de plus qu'en 2007. Les conditions sont ainsi données pour une nouvelle augmentation rapide de la production.

Conditions-cadre de la production

En 2009, des points essentiels des conditions-cadre de la production laitière ont changé. Pour la première fois, il n'y a plus eu de soutien du marché dans le pays ni à l'exportation, ces aides ayant été converties partiellement en paiements directs. Par ailleurs, le contingentement laitier a été définitivement supprimé le 30 avril 2009. En procédant à cette étape de la libéralisation, la Confédération a abandonné une grande partie de son influence sur le volume de production et les prix. L'économie laitière suisse bénéficie toutefois encore d'une certaine protection à l'échelon du commerce extérieur. Les droits de douane, le supplément pour le lait transformé en fromage et le supplément de non-ensilage, ainsi que la réduction du prix de la matière première lors de l'exportation des produits agricoles transformés en sont les instruments les plus importants.

swissmilk.ch > Pour les producteurs > Transformation du lait > Situation du marché

Évolution de la production laitière de 2000 à 2009



Avec un volume de 3,415 millions de tonnes en 2009, la quantité commercialisée était inférieure de 0,2 pour cent au record de 2008. Si l'on ne tient pas compte du 29 février 2008, la production journalière moyenne a atteint avec 9357 tonnes (+4,5t) un niveau jamais égalé jusque-là.

Source: TSM Fiduciaire Sàrl

Mise en valeur du lait

La répartition proportionnelle de la mise en valeur du volume de lait entre les différents groupes de produits était comparable en 2009 à celle de 2008. En comparaison pluriannuelle, toutefois, il apparaît clairement qu'en 2009, quelque 182 000 tonnes d'équivalents-lait supplémentaires ont été transformées en beurre et en poudre de lait, soit 5,3 pour cent du volume total de lait.

Investissements dans les capacités

Ces dernières années, de nombreux transformateurs, que ce soit dans l'industrie ou la fromagerie, ont investi dans l'agrandissement de leurs installations. Alors qu'en 2008, durant les périodes de fortes livraisons journalières, on se plaignait en partie de l'insuffisance des capacités de transformation, ce n'était plus un sujet de discussion en 2009. Au contraire, les 3,415 millions de tonnes de la production laitière ont pu être transformées et les nouvelles capacités, dans le secteur du séchage surtout, n'ont pas été entièrement exploitées.

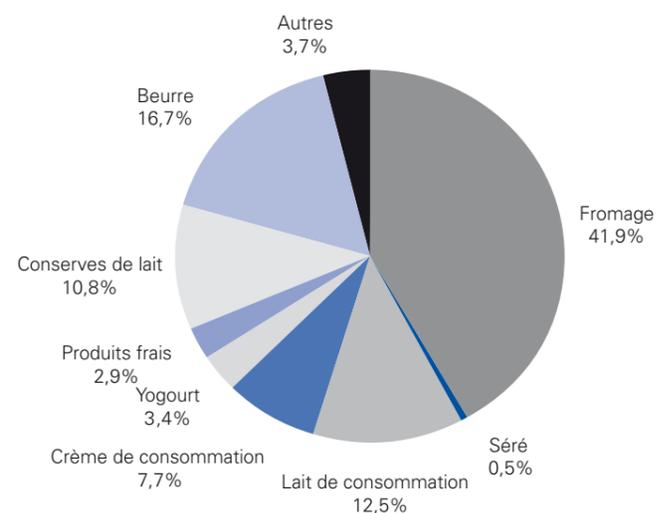
Le fromage reste en tête

La répartition proportionnelle de la mise en valeur du volume de lait entre les différents groupes de produits était comparable en 2009 à celle de 2008. Le fromage est resté sans conteste le principal groupe de produits (graphique ci-dessous à gauche), avec 41,9 pourcent du volume de lait transformé. Il était suivi du beurre (16,7 %), du lait de consommation (12,5 %), des conserves de lait (10,8 %) et de la crème de consommation (7,7 %). Un pourcentage modeste – mais important – de la quantité totale a été transformé en yogourt (3,4 %), en produits frais (2,9 %), en séré (0,5 %) et en autres produits (3,7 %).

La comparaison met les excédents en évidence

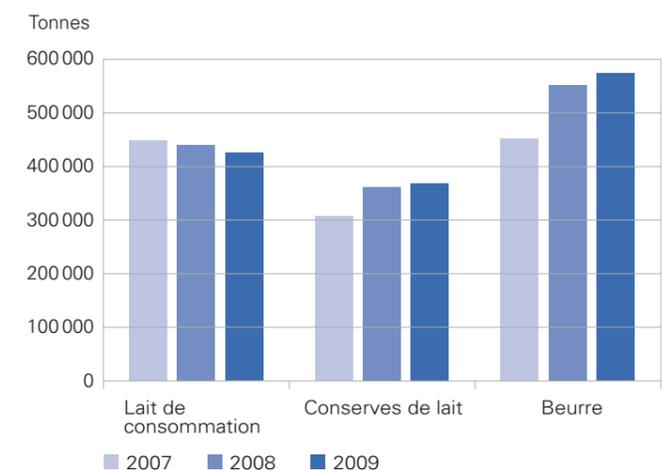
Une comparaison pluriannuelle de 2007 à 2009 montre qu'en 2008 déjà (et pas qu'en 2009), la production laitière a excédé d'environ cinq pour cent son potentiel d'écoulement. Alors que le volume de lait transformé en produits à forte valeur ajoutée comme le fromage, le yogourt, le séré et d'autres produits restait pratiquement constant, le volume de lait entier nécessaire à la production du lait de consommation reculait de quelque 22 000 tonnes, en raison principalement de la standardisation de la teneur en matière grasse de ce dernier. Par contre, le volume de lait destiné à la production de conserves de lait et de beurre a connu une augmentation massive (graphique ci-dessous à droite). Par rapport à 2007, on a transformé en beurre et en poudre de lait 154 000 tonnes d'équivalents-lait supplémentaires en 2008 et 182 000 tonnes supplémentaires en 2009. Cette production supplémentaire n'était pas vendable sur le marché normal. En 2009, elle a représenté 5,3 pour cent du volume total de la production laitière.

Transformation du lait 2009 (équivalents-lait)



Source: TSM Fiduciaire Sàrl

Mise en valeur du lait de 2007 à 2009 (équivalents-lait)



Situation du marché et ventes de lait

En 2009, la baisse du prix du lait due à la mauvaise situation du marché a causé aux producteurs un manque à gagner de 400 millions de francs. Qui plus est, 180 000 tonnes de lait n'ont pas trouvé preneur sur le marché normal. L'exportation de ces excédents sous forme de beurre et de poudre de lait a coûté plus de 100 millions de francs, payés en grande partie par les producteurs.

Trop peu de débouchés

Les quantités de lait produites ont été transformées, mais ensuite les ventes n'ont pas toujours suivi. L'augmentation des stocks de beurre, qui ont atteint la quantité record de 8907 t durant la troisième semaine de mai 2009, a clairement montré que la quantité de lait était nettement supérieure à la demande en produits laitiers. Fin 2009, les excédents de lait se montaient à 160 000 t, ce qui correspond à env. 8000 t d'équivalents-beurre. Les causes de cet excédent de matière grasse s'expliquent. La standardisation du lait de consommation à un taux de matière grasse inférieur et la baisse de la production fromagère ont été responsables en 2009 de l'augmentation des stocks à hauteur de respectivement 1400 et 600 t d'équivalents-beurre. Les 6000 t restantes ont été produites par ces mêmes organisations qui avaient accru leurs quantités de lait au cours des années passées, avec ou sans quantités supplémentaires, dans un but spéculatif.

400 millions de francs redistribués

Cette production excédentaire est intervenue concomitamment à l'effondrement de la conjoncture et à la baisse de la consommation sur les marchés européens, à la suppression du contingentement laitier et à l'absence d'un nouveau régime laitier de droit privé. Les conséquences de ce concours de circonstances ont été dramatiques pour les producteurs. Selon les statistiques de l'OFAG, le prix du lait de centrale PER versé aux producteurs a baissé de 13,8 ct./kg (cf. page 26 et suivante). Le total des pertes sur le revenu de la vente du lait s'est monté en 2009 à 400 millions de francs environ. Les consommateurs suisses ont profité de cette baisse de prix à concurrence de 100 millions de francs. Les 300 millions restants ont été répartis entre transformateurs, intermédiaires, commerce de détail et exportateurs. Beaucoup ont amélioré leurs bénéfices malgré la chute des prix et les difficultés d'écoulement.

100 millions de plus pour réduire les stocks de beurre

Les pertes subies au niveau de la paie du lait ne tiennent généralement pas compte des coûts engendrés par la réduction des stocks de matière grasse qui s'élèvent à env. 100 millions de francs. La majeure partie a été payée par les producteurs de lait par le biais du Fonds de soutien de la FPSL, par des prix de la crème inférieurs et par une opération de dégagement limitée dans le temps. La Confédération a participé à l'opération, malgré la suppression des aides, en versant 20 millions de francs au titre d'une mesure d'urgence.

44 200 t de lait perdues à l'exportation

Le bilan du commerce extérieur 2009 a été grandement faussé par les importantes quantités de beurre exportées dans le but d'assainir le marché. Les exportations ont augmenté de 142 900 t d'équivalents-lait (EL) (+12,7 %). Cependant, cette hausse correspond pratiquement à celle des exportations de beurre (voir tableaux page 32). Pour les produits à forte valeur ajoutée, le bilan est par contre très négatif malgré la forte baisse des prix de la matière première. Dans presque tous les groupes de produits, les exportations ont diminué tandis que les importations ont augmenté. Les exportations de lait sous forme de produits transformés (hors fromage et beurre) ont baissé de 11 200 t EL (-3,2 %) tandis que les importations augmentaient de 11 000 t (+11,6 %). Les exportations de fromage ont progressé de seulement 8600 t EL (+1,3 %), tandis que les importations augmentaient de 30 600 t (+6,5 %). Dans l'ensemble, si l'on exclut les exportations de beurre, les ventes ont chuté de 44 200 t EL, ce qui correspond à 1,3 % du volume de lait d'une année.

swissmilk.ch > Pour les producteurs > Transformation du lait > Situation du marché

Marchés fromagers

En 2009, la production fromagère a reculé de 0,6 pour cent par rapport à l'année précédente, ce qui a entraîné une baisse de 0,9 pour cent du volume de lait utilisé à cette fin. La tendance à la production de fromage à teneur réduite en matière grasse et de fromage frais et à pâte molle se confirme. Les fromages au lait cru ont en revanche de la peine à s'imposer.

Moins de fromage avec encore moins de lait

Durant l'exercice 2009, les fromagers industriels et artisanaux ont produit 178 276 tonnes de fromage (séré inclus). La baisse est de 1062 tonnes ou 0,6 pour cent par rapport à l'année précédente. Au total, la production fromagère a absorbé 1 446 680 tonnes d'équivalents-lait, c'est-à-dire 13 816 tonnes (0,9 %) de moins que l'année précédente. La raison de ce recul surproportionnel réside dans la poursuite des transferts au sein de l'assortiment. Alors que la production de fromages gras à pâtes dure et mi-dure régresse, la production de fromages à teneur en matière grasse réduite et de fromages frais et à pâte molle, dont la teneur en eau est nettement plus élevée, poursuit sa progression.

Le Gruyère AOC prend la tête

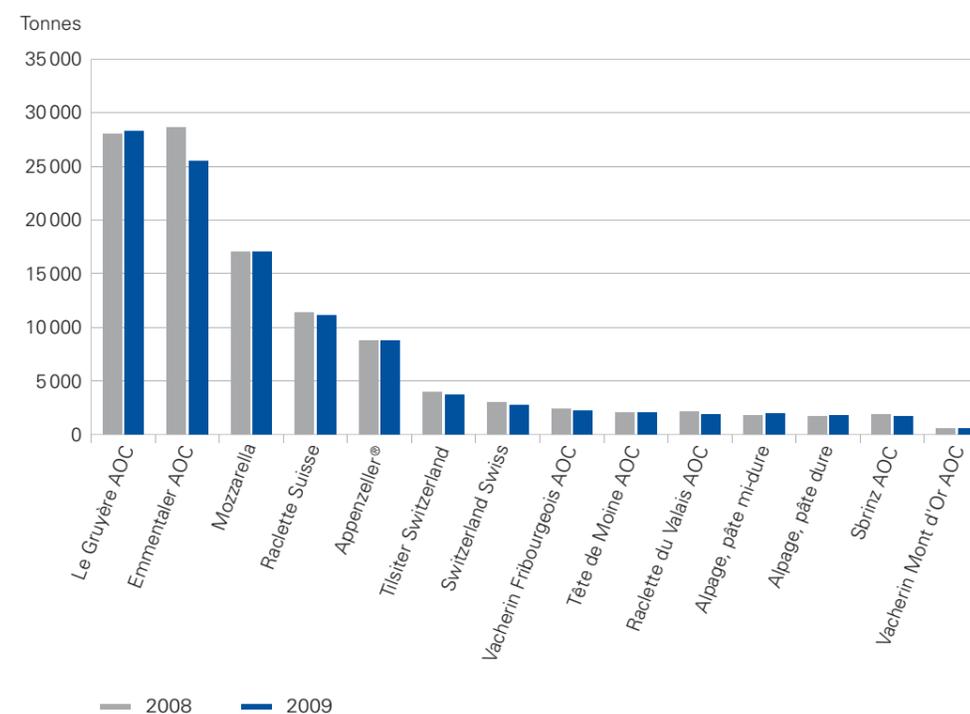
Le plus grand changement dans la production fromagère a touché l'Emmentaler AOC et Le Gruyère AOC. En raison des importantes restrictions de fabrication de l'Emmentaler AOC, Le Gruyère AOC a pris en février 2009 déjà la première place en volume de production calculé sur 12 mois. En 2009, la production de Gruyère AOC a ainsi atteint 28 420 tonnes (+0,8 %), soit nettement

plus que la production d'Emmentaler AOC, qui s'est arrêtée à 25 722 tonnes (-3108 t ou -10,8 %). La production de mozzarella occupe le troisième rang, avec un volume pratiquement inchangé de 17 176 tonnes.

Autres gagnants et perdants

La production des variétés suivantes a connu la plus forte augmentation: position commune «autres fromages à pâte mi-dure à teneur en matière grasse réduite» (+1949 t), autres fromages frais (+615 t), séré (+405 t) et fromages maigres à pâte molle (+397 t). Comparativement à l'année précédente et compte tenu de leur volume de production annuel, les variétés suivantes sont restées relativement stables: Le Gruyère AOC (+214 t), Vacherin Mont d'Or AOC (+19 t), Tête de Moine AOC (+16 t) et Appenzeller® (-69 t). Les variétés suivantes ont enregistré les reculs les plus notables: Raclette Suisse (-329 t), Tilsiter Switzerland (-304 t), Sbrinz AOC (-265 t), tommes (-239 t), Switzerland Swiss (-167 t), Vacherin Fribourgeois AOC (-120 t), Fromage de montagne des Grisons (-115 t) et Raclette du Valais AOC (-65 t).

Production de variétés de fromages sélectionnées en 2008 et 2009



On n'avait encore jamais produit autant de Gruyère AOC qu'en 2009. Cette variété a ainsi délogé l'Emmentaler AOC de la première place qu'il occupait depuis des décennies. Comparativement à l'année précédente, la production fromagère a reculé de 0,6 pour cent au total.

Source: TSM Fiduciaire Sàrl

IP Lait: un accouchement aux forceps

Les intérêts contradictoires des organisations régionales de vente du lait ont placé la FPSL devant une tâche presque insurmontable consistant à trouver un plus petit dénominateur commun parmi les producteurs de lait pour permettre l'organisation de l'Interprofession du lait (IP Lait). En effet, seules des règles du jeu communes peuvent donner un minimum de stabilité au marché.

Le temps joue contre les producteurs

Quel rôle les producteurs de lait joueraient-ils dans une organisation de marché privée, après l'abandon du contingentement laitier de droit public? Telle est la question à laquelle il a fallu trouver une réponse durant l'année écoulée. Faute de pouvoir définir ce rôle par anticipation et par un engagement actif, ce sont les réalités issues du passé qui l'auraient imposé. Or, le temps imparti aux producteurs s'achevait le 1er mai 2009. Par ailleurs, au cours des mois, les organisations de producteurs n'avaient pas montré une meilleure volonté de collaborer, malgré les efforts soutenus de la FPSL.

Stratégies contradictoires des organisations

Les 38 organisations de vente du lait existantes continuaient à poursuivre des stratégies divergentes, pour ne pas dire contradictoires:

- Intégration verticale. Quelques organisations empruntaient la voie d'un resserrement des liens contractuels entre les organisations de vente du lait et leurs transformateurs, lorsque des règles du jeu minimales n'avaient pas déjà été institutionnalisées avec leurs organisations producteurs-utilisateur (OPU).
- Stratégie concurrentielle. Quelques organisations de producteurs avaient pour objectif d'offrir du lait à moindre prix en augmentant le volume de production à l'échelon de chaque exploitation. Sur un marché du lait saturé, cette stratégie concurrentielle est tombée à pic pour les transformateurs, qui ont ainsi pu se défausser sur les producteurs de la responsabilité de la pression sur les prix qui en est résultée.
- Regroupement institutionnel de l'offre. D'autres organisations avaient pour but de coordonner l'offre des producteurs de lait de façon institutionnelle autour d'un transformateur et de conduire ainsi au minimum des négociations communes sur la quantité et le prix. Approuvée par toutes les organisations, une telle stratégie aurait amené un minimum de stabilité.

Équilibre des intérêts souhaité

C'est à partir de ces stratégies divergentes, sur le plan régional également, que la FPSL a dû trouver un dénominateur commun entre les organisations régionales de vente du lait et ses sections, sans pour autant compromettre ses tâches statutaires. Il était clair que cela ne serait pas facile. La séparation existant dans chaque région entre l'organisation de vente du lait et l'organisation de producteurs a induit la situation paradoxale

suivante: la grande majorité des producteurs attendait de son organisation faîtière, la FPSL, qu'elle parvienne à un équilibre des intérêts. Mais un trop grand nombre d'organisations de vente et de sections de la FPSL ne se sentaient pas tenues de suivre une procédure commune. Il n'est dès lors pas étonnant que lors de ses séances, le comité central de la FPSL se soit certes informé des progrès de la fondation de l'interprofession, mais sans pouvoir exercer une réelle influence institutionnelle.

Une interprofession contre la guerre des prix

Malgré cela, ou plutôt à cause de cela, le président et la direction de la FPSL ont eu pour but de participer activement à la création de l'interprofession. Ils étaient en effet convaincus que seules des règles communes, contraignantes pour toutes les organisations, serait en mesure d'apporter un minimum de stabilité au marché. Sans cette fiabilité, la guerre des prix aurait continué à faire rage entre les organisations de vente, ce qui n'aurait fait qu'aggraver la détresse économique des producteurs de lait.

Succès de la défense professionnelle

On aurait pu considérer comme un signe de grande faiblesse l'incapacité des opérateurs du marché à créer eux-mêmes leur propre interprofession. Mais quand on pense que certains protagonistes du camp des transformateurs et du commerce s'étaient ligués pour empêcher la prise de décisions applicables ou pour les saper, il n'y a pas à rougir du résultat. L'assemblée des délégués de l'IP Lait a en effet approuvé pratiquement à l'unanimité, le 27 novembre 2009, la nouvelle organisation du marché et les mesures y relatives. L'Union suisse des paysans (USP) a fourni en l'occurrence une contribution décisive à ce succès. Elle mérite toute notre reconnaissance. Le rôle d'intermédiaire joué par l'USP a également libéré la FPSL de l'obligation de porter seule la responsabilité de mener à bien cette entreprise. Elle a ainsi pu se concentrer sur sa mission première, à savoir la défense professionnelle des producteurs de lait.

Les grandes lignes de l'IP Lait

Les mesures de l'Interprofession du lait (IP Lait) sont applicables à la revente du lait entre l'organisation de vente et le transformateur. Chaque organisation de vente règle à sa manière la répercussion des nouvelles règles du marché sur les producteurs.

L'IP Lait pour un marché à trois échelons

Le 27 novembre 2009, les délégués de l'Interprofession du lait (IP Lait) ont approuvé la nouvelle organisation commune du marché du lait. En définissant les principes des trois échelons du marché du lait, de la transparence du marché et du règlement des sanctions, dans l'espoir que le Conseil fédéral octroie la force obligatoire générale à ces éléments centraux, les protagonistes du marché ont clairement fait connaître le dénominateur commun qu'ils désiraient et pouvaient appliquer. Les décisions de l'IP Lait s'appliquent au deuxième échelon de la vente du lait, soit au négoce entre les organisations de vente du lait (OP et OPU) et les transformateurs. Chaque organisation de vente définit dans son règlement la façon dont ces règles sont appliquées au producteur de lait en tant que tel.

Stratégie de la plus-value

L'essentiel de la nouvelle organisation du marché du lait est défini dans l'article des statuts consacré aux buts de l'interprofession. L'une des tâches principales de cette dernière est en effet de recourir «aux instruments appropriés pour approvisionner le marché en fonction des besoins de ce dernier et pour maintenir la valeur ajoutée compte tenu des possibilités d'écoulement réelles». Cette tâche peut être réalisée grâce au modèle de marché.

Lait A, B et C: les trois échelons du marché

Le modèle de marché est basé sur une subdivision en trois échelons de prix et de quantités, que voici (graphique):

- Prix indicatif et quantité contractuelle. Le prix indicatif (prix A) et l'indice des quantités contractuelles servent

de fil rouge à cet échelon. Ils sont adaptés trimestriellement par l'IP Lait aux conditions et aux possibilités du marché.

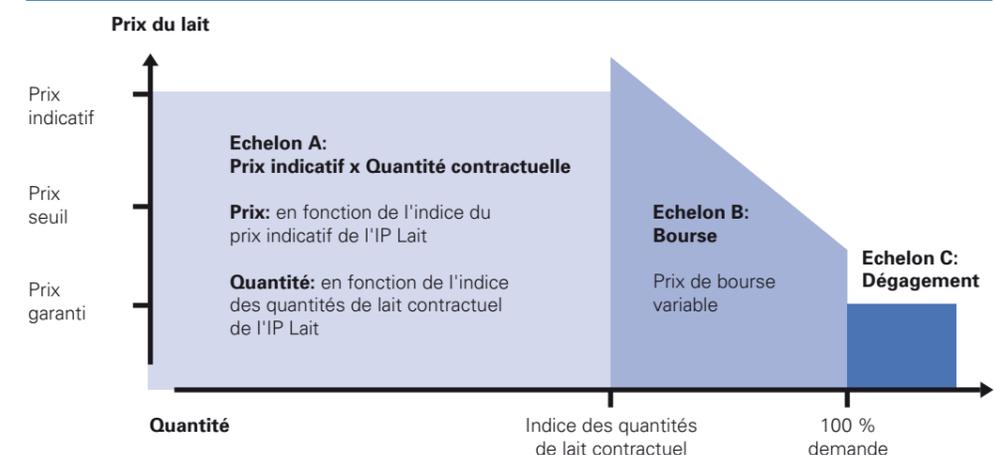
- Bourse. Au deuxième échelon, la bourse du lait est la plateforme commerciale pour toutes les quantités de lait qui sont produites en surplus de l'indice des quantités de lait contractuel valable pour le trimestre en cours. Le prix de bourse (prix B) varie en fonction de l'offre et de la demande.
- Dégagement. Lorsque le prix seuil n'est pas atteint durant une période continue, on peut mettre en œuvre le troisième échelon, soit l'allègement du marché. C'est le dernier recours, lorsqu'il n'est plus possible d'équilibrer le marché par d'autres moyens. Ce lait est écoulé au prix garanti (prix C), transformé en produits définis et exporté hors de l'Union européenne.

Stabilité pour tous

Les avantages d'un tel système sont évidents. Il offre en effet aux transformateurs la garantie de pouvoir acheter du lait au niveau du prix indicatif conformément à leurs besoins à long terme. Les organisations de vente du lait peuvent compter quant à elles sur des ventes planifiables, puisque garanties par contrat. Par ailleurs, le système repose sur le principe de causalité. Celui qui produit au-delà de la demande ne peut pas vendre ce lait au prix indicatif, mais doit se contenter du prix de bourse, voire du prix garanti.

swissmilk.ch > Pour les producteurs > Actualité

Les trois échelons de quantité et de prix du marché



Renforcer l'image du lait, communiquer son importance pour la santé et inciter les gens à en consommer: telles sont les trois dimensions du marketing. La campagne publicitaire avec la vache Lovely n'est qu'une de ses multiples facettes. Les producteurs étant aussi de bons ambassadeurs du lait, le marketing FPSL leur offre un soutien pratique.

Lovely n'est qu'une facette du marketing

Le marketing générique en faveur du lait ne se limite pas à faire danser la vache Lovely. Il doit avant tout contribuer à soutenir les objectifs de la Fédération des PSL: conserver la position forte de l'économie laitière en Suisse et améliorer le revenu du travail des producteurs de lait. Cela n'est toutefois possible que si les produits laitiers engrangent des succès durables sur le marché. Le marketing FPSL peut contribuer de façon décisive à ce que le lait garde la faveur des consommateurs et qu'il reste considéré à l'avenir comme un aliment de base consommé quotidiennement.

Stratégique et contrôlé

Le marketing est organisé de façon stratégique et les moyens ne sont investis que là où ils sont le plus efficaces. Ses objectifs sont mesurables et ses messages formulés de façon claire et homogène. Le marketing se concentre sur les groupes-cibles prioritaires, de grande importance pour le lait et dont il est possible d'influencer positivement l'opinion et le comportement de consommation. Il focalise son action sur trois dimensions: premièrement, consolider l'image positive du lait; deuxièmement, expliquer l'importance des produits laitiers pour la santé; troisièmement, créer de multiples incitations à la consommation, via la publication de nombreuses recettes. Le marketing générique aide le lait à jouer sa partition avec brio sur l'ensemble du marché suisse. Sans marketing, ce produit de masse n'aurait pas d'avocat, car les transformateurs sont surtout intéressés par les spécialités générant une forte plus-value. Le marketing FPSL lutte par ailleurs contre la forte concurrence des boissons sucrées, des margarines et du fromage étranger.

Efficacité prouvée

Les contrôles de résultats systématiques prouvent l'efficacité des mesures. Ainsi, les valeurs d'image ont fortement progressé ces dernières années. Autrefois principalement boisson familiale et de petit-déjeuner, le lait trouve aujourd'hui aussi sa place dans la société. En été par exemple, les jeunes festivaliers considèrent les frappés comme des boissons tendance, ce qui est un beau et précieux succès car à cet âge-là, les habitudes de consommation peuvent encore être influencées. Grâce aux informations nutritionnelles, la population sait aujourd'hui que le lait est la principale source de calcium, qu'il solidifie les os et favorise la santé des dents. Par ailleurs, la banque de recettes de la FPSL n'est pas seulement la plus riche de Suisse; elle enregistre aussi un des plus grands nombres de visiteurs.



Matériel proposé aux producteurs

Les producteurs de lait sont les meilleurs ambassadeurs de leurs produits. C'est pourquoi le marketing de la FPSL met à leur disposition, gratuitement ou à des conditions avantageuses, un large éventail de matériel publicitaire, d'information et d'infrastructure pour leurs propres actions promotionnelles ou des événements locaux. Pour les commander, il suffit d'aller sur le site www.swissmilk.ch > Pour les producteurs > Marketing laitier.

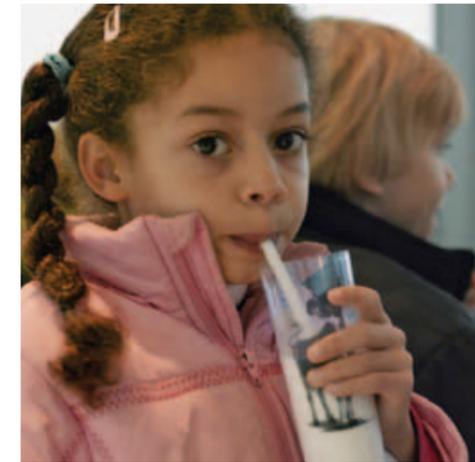
La collaboration est importante

Le marketing de la FPSL utilise les nombreuses possibilités d'une action coordonnée au sein de l'agriculture suisse. Il joue ainsi un rôle actif au sein d'AMS Agro-Marketing Suisse, qui se traduit notamment par la participation à des foires et salons en Suisse et à la Semaine verte de Berlin. Cette collaboration inclut aussi l'achat groupé de services médias par des organisations agricoles et la mise en œuvre des mesures pour SUISSE GARANTIE, la marque des denrées alimentaires d'origine suisse.

En un seul clic

Qu'il s'agisse d'informations sur les produits ou sur l'alimentation saine, de spots, d'articles publicitaires ou encore de matériel didactique ou de recettes, vous pouvez télécharger tout ce qui vous semblera intéressant et utile sous www.swissmilk.ch.

[swissmilk.ch](http://www.swissmilk.ch)



Lors de la Journée du lait, au centre des villes, ou à l'occasion de la Journée du lait à la pause, sous le préau, petits et grands sont heureux de savourer le gobelet de lait que leur offrent les jeunes éleveurs ou les femmes rurales.



Pour entretenir le dialogue avec les groupes-cibles de consommateurs les plus importants, la FPSL ne se sert pas uniquement de magazines et de brochures, mais de plus en plus de la lettre d'information électronique.



En 2009, Lovely nous a éblouis par ses exploits sportifs. Notre star publicitaire s'est pavée sur un skateboard et un snowboard ou a dévalé une piste de bob sur des affiches, dans des spots et des annonces. Les os fortifiés par le lait résistent facilement à de telles sollicitations, voilà le message transmis par Lovely, ambassadrice célébrissime et emblématique du lait depuis 1992.



Le lait ne serait plus à la mode? La bonne blague! Dans les festivals en plein air, le frappé est la boisson tendance et le bar à lait, point de rencontre des ados, est littéralement pris d'assaut.

clac!

Si vous avez aimé les produits laitiers que vous avez goûtés lors de la Journée du lait, nous aimerions vous les offrir gratuitement. Remplissez ce questionnaire et envoyez-le à: clac@swissmilk.ch

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Code postal: _____

Ville: _____

Etat: _____

Country: _____

Profession: _____

Commentaire: _____

Le lait est un sujet de cours intéressant et varié. La FPSL soutient les enseignants des différents degrés en leur proposant du matériel didactique, des fiches de travail, des exposés sur l'alimentation saine, des recettes ainsi que des lettres d'information électroniques, afin que les enfants de la ville sachent aussi d'où vient le lait et pourquoi il est si précieux.

Les professionnels de la nutrition reçoivent régulièrement des informations scientifiquement fondées sur le lait et le beurre ainsi que des auxiliaires pour les consultations, afin qu'ils continuent activement à recommander la consommation de lait et de beurre.

Optimiser les coûts de production

La production laitière ne fournit plus un revenu suffisant pour faire face au coût de la vie en Suisse. La campagne de trois ans «Optimisation des coûts de la production laitière» lancée au niveau national aide les exploitants à analyser les coûts de leur exploitation et à établir une stratégie.

Amélioration du revenu du travail

Aucune entreprise ne peut produire à long terme si elle n'arrive pas à couvrir ses coûts production. Les producteurs de lait doivent pouvoir non seulement couvrir leurs coûts directs et leurs charges réelles, mais aussi améliorer leur revenu. En effet, avec un revenu moyen de 15 francs de l'heure (moyenne sur trois ans), même les exploitations de plaine disposant de bons atouts n'arrivent plus à faire face au coût de la vie en Suisse. La situation des exploitations est encore plus difficile dans les régions défavorisées.

Analyse et optimisation des coûts

Les comptes des exploitations de production laitière présentent d'un côté les charges et de l'autre les revenus issus de la vente du lait et des paiements directs. Dans ce schéma triangulaire comprenant les coûts de production, le prix du lait et les paiements directs, chaque exploitant doit trouver le point d'équilibre économique spécifique à son entreprise. Afin d'aider les producteurs de lait à analyser et optimiser leurs coûts, la FPSL, en collaboration avec ses organisations membres, Profi-Lait, Agridea, le Forum la Vulg Suisse FVS et ses membres ainsi qu'avec les services de vulgarisation cantonaux, a lancé la campagne nationale «Optimisation des coûts de la production laitière».

Calculateur des coûts et campagne de vulgarisation

La campagne comporte deux volets:

- Un logiciel de calcul simple a été mis à la disposition des producteurs sur www.swissmilk.ch/calculs-lait. En entrant les données extraites de la comptabilité financière, il est possible de calculer les coûts directs de production laitière et de les comparer avec des valeurs de référence nationales.
- La comptabilité analytique permet une analyse plus approfondie des comptes de l'exploitation. La FPSL aide les exploitants qui suivent un cours ad hoc à élaborer leur propre stratégie et un plan de mesures, en leur accordant un soutien financier.

swissmilk.ch/calculs-lait

Assemblées des délégués

La FPSL a tenu ses deux assemblées des délégués ordinaires les 15 avril et 18 novembre. La nouvelle organisation du marché et l'interprofession ont à chaque fois été au centre des débats. Les délégués ont apporté un large soutien à la direction de la FPSL pour l'orientation choisie.

15 avril: assemblée des délégués de printemps

La situation du marché du lait reste tendue et les structures des producteurs pour la vente du lait ne sont pas satisfaisantes. «Nous devons rester concentrés sur notre contribution au façonnage de l'organisation du marché», a déclaré le président de la FPSL, Peter Gfeller. Ces derniers mois, la FPSL a poursuivi la recherche de compromis et de solutions susceptibles de réunir une majorité pour calmer le marché, avec les organisations régionales et les transformateurs. Peter Gfeller informe l'assemblée que les solutions reposent sur quatre piliers: soutien temporaire de la matière grasse, segmentation de l'offre pour la quantité de base, regroupement de l'offre et création d'une interprofession.

Décisions

- Les délégués approuvent les objets statutaires (procès-verbal, rapport annuel 2008 et comptes 2008) et donnent décharge aux organes responsables.
 - Ils adoptent également les budgets 2009 et approuvent les décisions financières suivantes (contributions par kilogramme de lait commercialisé du 1^{er} mai 2009 au 30 avril 2010):
 - frais de gestion: 0,15 centime
 - fonds de marketing: 0,525 centime
 - marketing pour le fromage suisse: 0,2 centime
 - cotisation à l'USP: 0,04 centime
- Les décisions financières liées au Fonds de soutien du lait avaient déjà été approuvées lors de l'assemblée des délégués du 19 novembre 2008, avec une demande au Conseil fédéral de leur accorder la force obligatoire générale. La contribution pour 2009 s'élève à 1,0 centime par kilo.

- Les délégués ont adopté une modification du règlement du Fonds de soutien. L'utilisation des moyens sera limitée à l'intervention en faveur de la matière grasse, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2009.
- Les délégués ont rejeté une demande de la Fédération thurgovienne des producteurs de lait, qui souhaitait l'examen des statuts, de la structure du sociétariat et de la stratégie. Dans la phase actuelle de mise en œuvre, une discussion sur les principes ne serait pas indiquée et affaiblirait la position des producteurs de lait, a déclaré le président de la FPSL, Peter Gfeller.

18 novembre: assemblée des délégués d'automne

Le président Peter Gfeller informe sur les fondements de la nouvelle organisation du marché du lait élaborée au sein de l'Interprofession du lait. Ils sont constitués d'un modèle de marché à trois échelons (quantités contractuelles, de bourse et de dégageant), impliquant une transparence du marché accrue, des sanctions et l'intention de demander au Conseil fédéral l'octroi du statut de force obligatoire générale. «Ces mesures garantissent à tous les partenaires du marché la stabilité et la prévisibilité minimales et indispensables», a résumé le président P. Gfeller. Il a également braqué son projecteur sur les champs d'action politiques: rejet de l'accord de libre-échange agro-alimentaire avec l'UE, renforcement de la protection des sols agricoles et couplage du travail fourni aux paiements directs.

Décisions

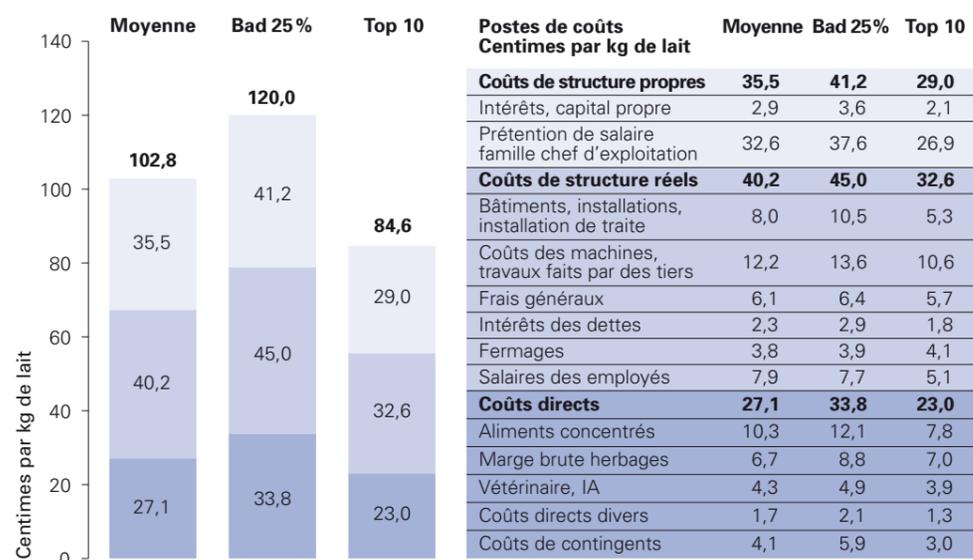
- Les délégués ont approuvé les objets statutaires (procès-verbal, rapport du directeur sur les affaires courantes).
- Trois sections ont proposé de mettre aux voix la position à adopter par la FPSL en matière de segmentation des quantités. Les délégués ont soutenu l'orientation choisie par la FPSL, à savoir qu'en cas de réduction des quantités, les coupes doivent porter pour 80 pour cent sur les quantités supplémentaires et les quantités excédentaires.

Élections complémentaires

Les délégués ont élu Lukas Grüter, membre du comité de la ZMP, au comité central de la FPSL. Il y remplace Peter Bühlmann. Ils ont également élu Pirmin Furrer, gérant de la ZMP, et Christophe Eggenschwiler, gérant de la MIBA, comme suppléants. Ils remplacent Benedikt Felder (ancien gérant de la ZMP) et Jacques Gygax (ancien gérant de la MIBA).

swissmilk.ch > [Portrait](#) > [La Fédération](#) > [Organisation et équipe](#) > [Assemblée des délégués](#)

Coûts de production du lait: des différences entre les exploitations



À combien revient la production d'un kilogramme de lait? L'analyse des comptes de 233 exploitations de plaine répond à la question. Les chiffres indiquent la moyenne des données recueillies entre 2006 et 2008.

Sources: BBZN Hohenrain/ Agridea 2009

Comité central, comité directeur, commissions

Le comité central a traité les affaires ordinaires au cours de sept séances. Il lui a fallu trois séances extraordinaires supplémentaires pour traiter le sujet de l'Interprofession du lait (IP Lait), la surproduction laitière et les propositions à l'attention de l'assemblée des délégués.

29 janvier: objectifs annuels

- Accord de libre-échange agroalimentaire (ALEA) avec l'UE: Le comité central prend connaissance des domaines dans lesquels la FPSL revendique des mesures d'accompagnement, à savoir la promotion des ventes, la déclaration des denrées alimentaires, les paiements directs, les instruments de gestion du marché en concordance avec l'UE et le financement de la dévalorisation des stocks.
- Objectifs annuels: Le comité central approuve les objectifs opérationnels 2009. Outre la mise en œuvre de la Stratégie 2015, la stratégie de marketing, SUISSE GARANTIE, la formation de l'opinion politique, les services d'aide à la réduction des coûts et le degré d'organisation des producteurs de lait sont des objectifs importants.

12 mars: réorientation du marché du lait

- Le président et le directeur informent sur l'apport potentiel de la FPSL à la stabilisation du marché et à la définition de la nouvelle organisation du marché. La FPSL s'engage non seulement en faveur du cofinancement de l'assainissement du marché de la matière grasse du lait, mais aussi en faveur de la segmentation des quantités et des prix et de la création d'une nouvelle interprofession.
- Fonds de soutien: Le Conseil fédéral a conféré la force obligatoire générale à cette mesure d'entraide des producteurs de lait. Quelque 34 millions de francs sont ainsi à la disposition des producteurs pour l'écoulement de la matière grasse du lait. La réorientation nécessaire du règlement du Fonds de soutien sera proposée à l'assemblée des délégués.

7 mai: Charlotte Hofstetter à la tête du marketing

- Le comité central s'informe de l'évolution du dossier interprofession. La segmentation des quantités et des prix devrait être acceptée, tout comme un prix indicatif du lait.
- Le comité central prend connaissance du rapport du Conseil fédéral sur le développement des paiements directs.
- Le comité central prend connaissance du rapport annuel sur l'exécution et l'efficacité des mesures d'entraide de la FPSL.
- Charlotte Hofstetter, qui dirigera le département du marketing dès le 1^{er} juin 2009, est promue membre du collège de direction.

11 juin: 1^{ère} séance extraordinaire

- L'offre de lait excède largement la demande et les stocks de beurre gonflent. Les mesures promises jusqu'ici par les protagonistes du marché ne sont guère efficaces. La chute des prix à la production est dramatique.
- La fondation de l'Interprofession du lait est imminente. Le comité central propose la candidature du président de la FPSL, Peter Gfeller, au comité de l'interprofession.

25 juin: exportations plutôt que primes d'abattement

- La saturation du marché du lait et la création de l'IP Lait fournissent toujours matière à débat. La FPSL travaille à ce que l'IP Lait puisse le plus rapidement possible mettre en œuvre la segmentation du marché dont le principe a été décidé.
- Les effectifs de bétail laitier ont atteint des sommets. Comme le soutien à l'exportation sera supprimé fin 2009, on discute d'une prime d'abattement. Le comité central préfère obtenir la poursuite du soutien aux exportations de bétail par la voie politique.
- Le comité central libère les moyens financiers nécessaires à la mise en œuvre simultanée des mesures de réduction des coûts et de la Stratégie du marché du lait 2015. Cette nouvelle offre de service comporte d'une part un calculateur de coûts et, d'autre part, une campagne de vulgarisation d'une durée de trois ans.

27 août: pas de libre-échange agroalimentaire avec l'UE

- Le comité central demande des mesures qui permettent de réduire les incitations à la production de matière grasse résultant du paiement à la teneur. La FPSL prendra contact avec les organisations du marché.
- Le comité central discute du rapport «Développement des paiements directs». La FPSL revendique le maintien des contributions liées au bétail et rejette tout renforcement du lien à la surface. Elle craint en effet un affaiblissement de l'agriculture de production.
- Les mesures d'accompagnement de l'ALEA que la FPSL a proposées ont été adoptées. Malgré tout, dans les conditions actuelles, elle rejette l'accord de libre-échange. Les négociations doivent être suspendues jusqu'à ce que la situation des négociations à l'OMC soit clarifiée.
- Marc Benoit, suppléant de Prolait au comité central, est nommé membre du «groupe de spécialistes du marketing».

La participation à la création de l'Interprofession du lait a sans aucun doute été l'un des points forts de l'activité du comité central en 2009. Ce dernier n'a guère eu à prendre de décisions formelles, mais les discussions en son sein ont été de la plus haute importance. Son soutien a en effet renforcé la position du président et du directeur dans des négociations ardues.

25 septembre: 2^e séance extraordinaire

- Un nouvel appel à la grève du lait a été lancé dans le nord-ouest de la France. La colère des paysans est dirigée contre la politique et contre les entreprises qui dominent le marché. La FPSL rejette de telles mesures de combat. Les enjeux du secteur laitier doivent être maîtrisés au sein de l'IP Lait.

15 octobre: le soutien du lait est l'affaire de l'IP

- Le comité central renonce à soumettre à l'assemblée des délégués une décision financière pour le soutien du lait. Le problème de la matière grasse doit à l'avenir être résolu par la gestion des quantités au sein de l'IP Lait.
- Le comité central décide d'adhérer à l'Association suisse pour un secteur agroalimentaire fort (ASSAF-Suisse).
- Le comité central soutient financièrement un projet de Vetsuisse, afin d'accélérer le développement d'un diagnostic plus rapide et plus sûr du staphylocoque doré, principal agent pathogène de la mammite bovine.

16 novembre: 3^e séance extraordinaire

- Dans la perspective de l'assemblée des délégués de l'IP Lait, les sections de la FPSL Prolait et VMMO ont soumis des propositions afin de porter la volonté de la base de la FPSL à la connaissance de l'interprofession. En effet, les modalités d'application d'une éventuelle réduction des quantités prévue par le Règlement des quantités de l'IP Lait sont contestées. Pour la FPSL, 80 pour cent de la réduction doit toucher les quantités supplémentaires et excédentaires.

10 décembre: décisions d'avenir

- Le comité central prend connaissance avec satisfaction des décisions de l'assemblée de délégués de l'IP Lait. En approuvant le modèle de marché à trois échelons, les principes en faveur de la transparence du marché et la demande d'octroi de la force obligatoire générale au Conseil fédéral, elle a confirmé des éléments essentiels pour la FPSL.
- Sur proposition de la VMMO et de la TMP, le comité central se donne pour objectif d'analyser le rôle de la FPSL dans l'économie laitière suisse. Les objectifs et les tâches de la FPSL doivent être examinés.
- Le comité central adopte le budget 2010. Les dépenses consolidées s'élèvent à 42,5 millions de francs, dont près de 35 millions sont affectés au marketing en faveur du lait.

- Il ne sera plus possible de budgétiser des dépenses pour le soutien du lait, car à partir du 1^{er} janvier 2010, il n'y aura plus de force obligatoire pour l'encaissement.
- La FPSL participe à la création de la société de la Bourse du lait et contrôle pour les producteurs un pool d'actions représentant 33 pour cent du capital social. Ces actions doivent toutefois être revendues en majeure partie aux organisations de vente du lait.
- Le comité central décide en principe la dissolution de la Commission «marché du lait», qui regroupe l'ensemble des OP et des OPU. En lieu et place, on réunira en cas de besoin les délégués des producteurs au sein de l'IP Lait.

Comité directeur

- Formé de cinq membres, le comité directeur s'est réuni à trois reprises. Il a tranché des questions relatives au personnel ou les a préparées à l'attention du comité central. Il a également traité des dossiers relatifs à la fondation de prévoyance et mis en exécution d'importantes décisions du comité central.

Commission «lait de fromagerie»

- Placée sous la présidence d'André Aeby, vice-président de la FPSL, la Commission «lait de fromagerie» s'est réunie à cinq reprises. Cette commission sert de plateforme d'échange d'informations et de discussion aux représentants des producteurs de lait de fromagerie et aux représentants de la FPSL au sein des interprofessions fromagères. Elle est entre-temps devenue l'incontournable plateforme de consultation de la FPSL pour les questions d'importance nationale relatives au lait de fromagerie et au fromage.

Commission «marché du lait»

- La Commission «marché du lait», aux séances de laquelle participaient les représentants de toutes les OP et OPU, s'est réunie à trois reprises. Comme elle ne servait que de plateforme d'information et n'était plus capable d'agir en raison de l'importance des divergences d'intérêts, le comité central de la FPSL a décidé de la dissoudre fin 2009.

swissmilk.ch > Portrait > Médias

Rapport financier: comptes annuels 2009

Après la sortie de fonds de l'année 2008, les finances de la FPSL n'ont plus subi de nouvelles ponctions de grande importance. Sur le plan financier, l'exercice a ainsi été un premier pas vers le retour à la normalité.

Généralités

L'exercice 2009 a été abordé sur le point financier avec grand respect. Le grand effort fourni par la FPSL en 2008 – dans une phase déterminante de la réorientation de l'économie laitière – et la réduction de la marge de manœuvre pour les années futures ont incité à la prudence. Rétrospectivement, cette prudence a porté ses fruits. La perte budgétisée à 5,6 millions de francs à un niveau consolidé est compensée par un excédent de recettes de 3,5 millions de francs.

Sur les trois comptes partiels, les comptes de la Fédération et du Fonds de marketing sont excédentaires. Ils bouclent contre toute attente avec un bon résultat. Le Fonds de soutien affiche quant à lui un excédent de charges attendu se situant à -2,2 millions de francs.

Durant l'exercice 2009, le bilan a pu être maintenu sur une base saine. Les liquidités se sont améliorées en raison du remboursement de prêts actifs à court et long terme. La part des fonds propres atteint 56 pour cent bien que le Fonds de soutien ait marqué une perte de substance supplémentaire. Les décisions prises au cours de ces derniers mois ont inactivé le Fonds de soutien, ce qui supprime tout afflux et toute sortie supplémentaires de liquidités.

Pour ce qui concerne l'élaboration et la présentation des comptes annuels, l'objectif reste d'offrir un degré élevé de transparence. Le bouclage sur le plan du droit commercial est également fondamental pour le traitement fiscal de la Fédération des Producteurs Suisses de Lait PSL. En janvier 2010, un accord a pu être conclu avec les autorités fiscales pour les trois prochaines années, donc jusqu'à la fin 2012.

Comptes de la Fédération

Les comptes de la Fédération ont respecté le budget de l'activité opérationnelle courante sur le plan des recettes comme sur le plan des dépenses. Les recettes d'exploitation sont légèrement supérieures, les charges d'exploitation légèrement inférieures au budget. L'activité opérationnelle – avant amortissements, résultat financier et impôts – se solde à nouveau par un résultat négatif de -0,8 million de francs.

A la différence des deux années précédentes, ce résultat opérationnel négatif a pu être entièrement compensé en 2009 par le résultat financier net positif de 3,1 millions de francs. Le résultat financier net effectif de l'exercice 2009 se révèle ainsi nettement plus positif que ne le prévoyait le budget. Les pertes comptables essuyées en 2008 et 2007 ne sont toutefois encore que partiellement compensées par le redressement des marchés financiers intervenu entre-temps.

Dans le domaine extraordinaire, la provision de 1,5 million de francs pour dépréciation des créances à long terme a été dissoute, alors que pour les créances à court terme, le du croire a dû être nettement augmenté (+0,4 million de francs).

| Bilan consolidé de la Fédération au 31 décembre 2009 | | | | |
|---|---------------|--------------|---------------|--------------|
| Actifs (en milliers de CHF) | 2009 | % | 2008 | % |
| Liquidités | 29 740 | 34,4 | 20 818 | 22,2 |
| Titres | 20 790 | 24,0 | 19 593 | 20,9 |
| Créances vis-à-vis de tiers (net) | 21 673 | 25,1 | 35 345 | 37,8 |
| Créances FPSL (prévoyance incl.) | 19 | 0,0 | 1 | 0,0 |
| Stocks | 150 | 0,2 | 276 | 0,3 |
| Actifs de régularisation | 5 721 | 6,6 | 5 411 | 5,8 |
| Total capital circulant | 78 093 | 90,3 | 81 444 | 87,0 |
| Immobilisations financières | 5 852 | 6,7 | 9 506 | 10,1 |
| Immobilisations corporelles meubles | 745 | 0,9 | 516 | 0,6 |
| Immeuble commercial | 1 380 | 1,6 | 1 495 | 1,6 |
| Total capital immobilisé | 7 977 | 9,2 | 11 517 | 12,3 |
| Valeurs en capital | 428 | 0,5 | 697 | 0,7 |
| Total capital hors exploitation | 428 | 0,5 | 697 | 0,7 |
| Total actifs | 86 498 | 100,0 | 93 658 | 100,0 |
| Passifs (en milliers de CHF) | | | | |
| Engagements à court terme envers des tiers | 7 358 | 8,5 | 10 546 | 11,3 |
| Engagements à court terme envers la FPSL (prévoyance incl.) | 170 | 0,2 | 122 | 0,1 |
| Passifs de régularisation | 4 580 | 5,3 | 12 737 | 13,6 |
| Provisions à court terme | 867 | 1,0 | 1 032 | 1,1 |
| Total capital étranger à court terme | 12 975 | 15,0 | 24 437 | 26,1 |
| Engagements hypothécaires immeuble commercial | 400 | 0,5 | 400 | 0,4 |
| Autres engagements à long terme | 110 | 0,1 | 110 | 0,1 |
| Provisions à long terme | 15 864 | 18,3 | 15 099 | 16,2 |
| Provisions pour mesures Fonds de soutien | 8 800 | 10,2 | 8 800 | 9,4 |
| Total capital étranger à long terme | 25 174 | 29,1 | 24 409 | 26,1 |
| Capital de la Fédération | 3 000 | 3,5 | 3 000 | 3,2 |
| Capital Fonds spéciaux | 23 159 | 26,7 | 19 923 | 21,2 |
| Fonds Milch-Express | – | 0,0 | –3 | 0,0 |
| Réserves, bénéfice résultant du bilan | 18 656 | 21,6 | 18 715 | 20,0 |
| Excédent de recettes | 3 534 | 4,1 | 3 177 | 3,4 |
| Total capital propre | 48 349 | 55,9 | 44 812 | 47,8 |
| Total passifs | 86 498 | 100,0 | 93 658 | 100,0 |

Bilan consolidé

La somme portée au bilan se monte encore à 86 millions de francs; elle s'est contractée de plus de 20 pour cent au cours des deux dernières années. La part des actifs circulants a augmenté à 90 pour cent de la somme portée au bilan, ce qui permet de conclure que la situation des liquidités se trouve dans le vert. Les passifs sont marqués par une nette baisse et une courte durée des emprunts. Avec une part de capitaux externes à court terme non rémunérés de 15 pour cent seulement, la situation du financement peut être qualifiée de confortable. La part des emprunts à long terme rémunérés est modeste, elle s'élève à 0,4 million de francs. La FPSL dispose à titre comptable de moyens propres adéquats. La part des fonds propres comptabilisés est de 56 pour cent.

Les comptes bouclent avec un excédent de recettes de 3,8 millions de francs, alors que le budget prévoyait l'équilibre.

Fonds de soutien

Le compte du Fonds de soutien reflète par des faits concrets l'engagement financier à nouveau extrêmement conséquent de la FPSL dans le marché laitier. En 2009, ses prestations se montaient à nouveau à 39 millions de francs, après un engagement de presque 50 millions de francs en 2008.

Au poste des recettes, les contributions des producteurs totalisent plus de 34 millions de francs, d'où un excédent de charges moindre que budgété dans les comptes 2009 (-2,2 millions de francs contre -4,3 millions de francs budgétés).

Au 31 décembre 2009, la validité de la force obligatoire générale de la contribution au Fonds de soutien de la FPSL est arrivée à expiration, et avec elle l'obligation pour les membres de cotiser à ce fonds. A partir du 1er janvier 2010, l'IP Lait prélève auprès de ses membres des contributions pour des mesures de soutien liées aux produits.

Fonds de marketing

Le compte annuel du Fonds de marketing boucle de manière linéaire avec des résultats meilleurs que budgété pour tous les postes. Le montant plus élevé des cotisations des producteurs, la hausse du produit des prestations de services, la réduction des charges directes et le recul des charges d'exploitation contribuent à l'excédent de recettes de 2,0 millions de francs réalisés, pour un excédent de charges budgétisé à -1,3 million de francs. A relever qu'en 2009, il a fallu compenser les 2,0 millions de francs manquants du Fonds des importations de beurre (FIB).

Résumé

Après la sortie de fonds de l'année 2008, les finances de la FPSL n'ont plus subi de nouvelles ponctions de grande importance. Sur le plan financier, l'exercice a ainsi été un premier pas vers le retour à la normalité. Il convient de continuer à garder une situation saine et stable des liquidités et des finances de la FPSL, objectif qui reste prioritaire et constitue la condition sine qua non pour pouvoir à l'avenir aussi défendre activement les intérêts des producteurs de lait.

| Compte de résultat consolidé de la FPSL au 31 décembre 2009 | | | | |
|--|-----------------|----------------|-----------------|----------------|
| (en milliers de CHF) | 2009 | % | 2008 | % |
| Contributions des producteurs | 57 412 | 71,6 | 41 779 | 60,6 |
| Contributions | 7 900 | 9,9 | 9 876 | 14,3 |
| Autres produits | 14 779 | 18,5 | 17 331 | 25,1 |
| Total produits d'exploitation | 80 091 | 100,0 | 68 986 | 100,0 |
| Charges directes | – 63 194 | – 78,9 | – 73 743 | – 106,9 |
| Total charges directes | – 63 194 | – 78,9 | – 73 743 | – 106,9 |
| Charges de personnel | – 12 195 | – 15,3 | – 12 003 | – 17,5 |
| Organes | – 266 | – 0,3 | – 336 | – 0,5 |
| Charges de locaux | – 1 430 | – 1,8 | – 1 451 | – 2,1 |
| Entretien, réparations, remplacement | – 22 | 0,0 | – 21 | 0,0 |
| Charges de véhicules et de transport | – 204 | – 0,3 | – 207 | – 0,3 |
| Assurances choses, redevances | – 69 | – 0,1 | – 54 | – 0,1 |
| Charges d'énergie et d'évacuation des déchets | – 75 | – 0,1 | – 85 | – 0,1 |
| Charges d'administration et d'informatique | – 1 106 | – 1,4 | – 1 174 | – 1,7 |
| Contributions | – 3 951 | – 4,9 | – 3 952 | – 5,7 |
| Publicité | – 100 | – 0,1 | – 155 | – 0,2 |
| Autres charges d'exploitation | – 10 | – 0,0 | – 8 | 0,0 |
| Total charges d'exploitation | – 82 622 | – 103,2 | – 93 189 | – 135,1 |
| Total résultat d'exploitation opérationnel (EBITDA) | – 2 531 | – 3,2 | – 24 203 | – 35,1 |
| Amortissements | – 571 | – 0,7 | – 473 | – 0,7 |
| Total résultat d'exploitation avant résultat financier et impôts (EBIT) | – 3 102 | – 3,9 | – 24 676 | – 35,8 |
| Rendement financier | 4 324 | 5,4 | 7 072 | 10,3 |
| Charges financières | – 1 199 | – 1,5 | – 8 234 | – 11,9 |
| Total résultat d'exploitation avant impôts (EBT) | 23 | 0,0 | – 25 838 | – 37,4 |
| Résultat immeuble commercial Weststrasse | 227 | 0,3 | 240 | 0,3 |
| Revenus extraordinaires | 3 732 | 4,7 | 28 893 | 41,8 |
| Charges extraordinaires | – 377 | – 0,5 | – 22 | 0,0 |
| Impôts | – 71 | – 0,1 | – 96 | – 0,1 |
| Total excédent de recettes/de dépenses | 3 534 | 4,4 | 3 177 | 4,6 |

Compte de résultat consolidé

L'excédent consolidé de recettes comptabilisées de 3,5 millions de francs n'est pas dû au domaine opérationnel (au niveau du résultat d'exploitation/EBIT, on enregistre un solde négatif de 3,1 millions de francs), mais au résultat financier net et à un résultat net extraordinaire résultant de la dissolution de provisions pour dépréciation des créances et des régularisations devenues inutiles. On peut toutefois constater qu'en comparaison de l'année précédente, la situation sur le plan des recettes s'est nettement stabilisée. Des prélèvements substantiels dans les postes de réserve tels qu'opérés au cours de l'exercice précédent ont pu être évités.

Avec 57,4 millions de francs (exercice précédent: 41,8 millions de francs), les contributions déterminantes des producteurs sont supérieures au budget. Ce résultat s'explique par les quantités toujours élevées de lait produites, d'une part, et le relèvement des contributions en faveur du Fonds de soutien décidé en novembre/décembre 2008.

Rapport financier: annexe

L'annexe fait partie des comptes annuels et vient les compléter avec d'autres informations importantes qui ne ressortent pas directement du bilan et du compte de résultat. Les comptes annuels doivent donner au lecteur un aperçu aussi complet que possible de la situation économique et financière de la Fédération.

Information sur la gestion des risques

Le comité central de la Fédération des Producteurs Suisses de Lait PSL a pris connaissance de l'aperçu de la situation actuelle de la coopérative en matière de risques et il a approuvé le catalogue de mesures proposé par la direction pour la gestion de ceux-ci. La direction informe le comité central au moins une fois par an au moyen d'un rapport et d'une documentation concernant la poursuite du processus de gestion systématisée des risques. Le système de gestion des risques permet non seulement d'identifier et d'analyser les risques à temps, mais aussi de prendre les mesures qui s'imposent. Le processus d'évaluation des risques est réglementé. Il implique l'identification et l'interprétation systématique des risques, la détermination de leur ordre de priorité, l'évaluation des facteurs qui influent sur l'ensemble de l'entreprise ainsi que le lancement et le suivi de mesures visant à prévenir ou à réduire le plus possible les risques en question.

La Fédération des Producteurs Suisses de Lait PSL a classé les risques identifiés en quatre catégories: «politique et société», «producteurs de lait et organisations membres», «utilisateurs, commerce et consommateurs finaux» et «environnement interne». La matrice risque/probabilité de la Fédération des Producteurs Suisses de Lait PSL définit 9 domaines de risque majeurs, 7 autres domaines de risque considérés et évalués ainsi que 6 domaines de risque potentiel définis de manière proactive comme possibles foyers de risques futurs dans la cartographie des risques. Le présent aperçu ne révèle pas de risques menaçants pour le bilan. Comparée à l'exercice précédent, la situation de la coopérative en matière de risques est restée foncièrement inchangée. Le comité central s'est penché sur le thème de l'évaluation des risques lors de sa séance du 29 janvier 2009.

L'annexe ne comporte pas de constats négatifs.

Annexe aux comptes 2009

Actifs cédés ou engagés pour assurer des engagements propres

| (en milliers de CHF) | 2009 | 2008 |
|---|-------------|-------------|
| Biens immobiliers (valeur inscrite au bilan au 31.12) | 1380 | 1495 |
| Actifs sous réserve de propriété | – | – |
| Total | 1380 | 1495 |

Un financement hypothécaire de 400 000 francs garanti par une cédule hypothécaire subsiste pour l'immeuble de la Weststrasse 10, Berne.

Passifs liés à des contrats en leasing non portés au bilan

| (en milliers de CHF) | | |
|---|-----------|-----------|
| Total frais futurs de leasing pour toutes les photocopieuses (intérêts incl.) | 57 | 61 |
| Total | 57 | 61 |

Valeur de l'assurance-incendie des immobilisations corporelles

| (en milliers de CHF) | | |
|---|--------------|--------------|
| Immeuble de bureaux Weststrasse 10, Berne | 5188 | 5188 |
| Biens meubles et équipements Fédération (Weststrasse) | 1500 | 1500 |
| Biens meubles et équipements Marketing (Gümligen/Brunnmatt, entreposage chez des tiers incl.) | 13500 | 13500 |
| Total | 20188 | 20188 |

Participations importantes dans des entreprises

| (Valeur nominale en milliers de CHF) | | |
|---|-------------|-------------|
| 35,77% de participation au Holding des Producteurs Suisses de Lait, M'buchsee | 1789 | 1789 |
| 31,47% de participation à Emmentaler Schaukäserei AG, Affoltern i.E. | 1559 | 1559 |
| 30,60% de participation à la Genossenschaft Appenzeller-Schaukäserei, Stein AR | 1380 | 1380 |
| 32,87% de participation à la Société coopérative «Laiterie de Gruyères», Bulle | 664 | 664 |
| 35,00% de participation à Emmi Interfrais SA, Küssnacht | 350 | 350 |
| 30,00% de participation à Schweizer Agrarmedien GmbH, Berne | 300 | 300 |
| 33,60% de participation à l'Organisation sectorielle pour le beurre Sàrl, Berne | 168 | 168 |
| 20,60% de participation à Le Journal AGRI Sàrl, Lausanne | 104 | 104 |
| 22,96% de participation à TSM Fiduciaire Sàrl, Berne | 62 | 62 |
| Total | 6376 | 6376 |

Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels consolidés à l'assemblée des délégués de la Fédération des Producteurs Suisses de Lait PSL, Berne.

«En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels consolidés ci-joints (comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009) ainsi que de la gestion de la Fédération des Producteurs Suisses de Lait PSL.

Responsabilité du comité central

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels consolidés, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au comité central. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le comité central est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels consolidés ainsi que la gestion pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur la base d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels consolidés, défini selon les prescriptions du comité d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels consolidés qui vous sont soumis.»

Berne, le 4 mars 2010 sw/kz

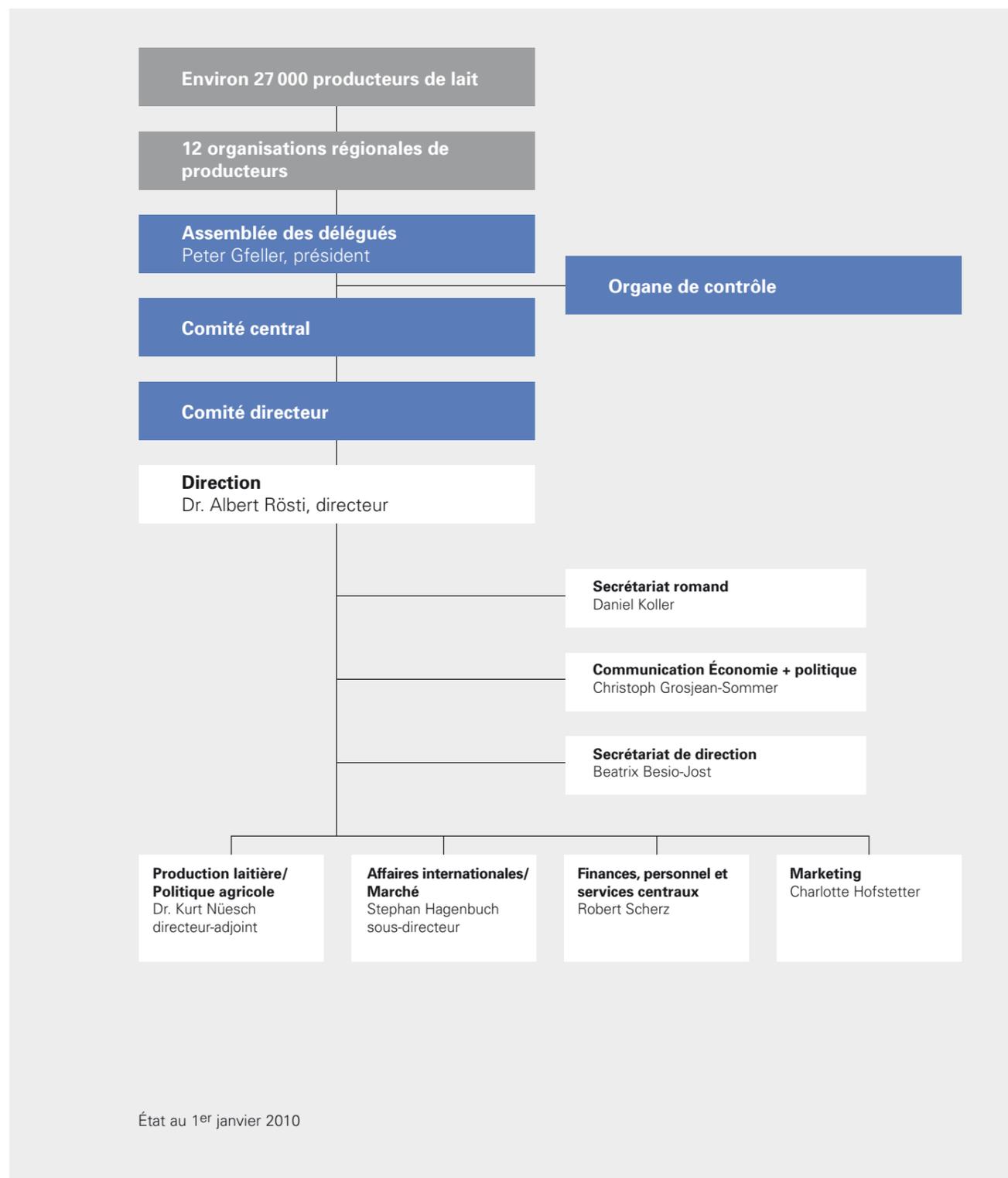
Dr. Röhli Berger AG

René Peterhans
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur

Urs Schwab
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur
(Responsable de la révision)

| Organisation | Gérant Adresse | Téléphone Télécopie Courriel Internet | Nombre de délégués |
|--|--|---|-----------------------|
| VMMO Vereinigte Milchbauern Mitte-Ost | Andreas Ritter Poststrasse 13 9200 Gossau | Tél. 071 387 48 48 Fax 071 387 48 42 info@milchbauern.ch www.milchbauern.ch | 35 |
| LOBAG Landwirtschaftliche Organisation Bern und angrenzende Gebiete | Donat Schneider Forelstrasse 1 Postfach 3072 Ostermundigen | Tél. 031 938 22 22 Fax 031 938 22 50 info@lobag.ch www.lobag.ch | 26 |
| ZMP Zentralschweizer Milchproduzenten | Pirmin Furrer Friedentalstrasse 43 6002 Lucerne | Tél. 041 429 39 00 Fax 041 429 39 01 zmp@zmp.ch www.zmp.ch | 21 |
| MIBA Fédération laitière du Nord-Ouest de la Suisse | Christophe Eggenschwiler Zeughausstrasse 31 Postfach 4002 Bâle | Tél. 061 377 84 00 Fax 061 377 84 19 info@mibabasel.ch www.mibabasel.ch | 14 |
| TMP Thurgauer Milchproduzenten | Jürg Fatzer Industriestrasse 9 Postfach 412 8570 Weinfelden | Tél. 071 626 20 50 Fax 071 626 20 55 info@milchthurgau.ch www.milchthurgau.ch | 12 |
| MPM Milchproduzenten Mittelland | Rolf Luginbühl Obertelweg 2 Postfach 5034 Suhr | Tél. 062 855 53 53 Fax 062 855 53 54 rolf.luginbuehl@mpm-suhr.ch www.mpm-suhr.ch | 8 |
| BEMO Berner Emmi-Milchlieferanten | Christian Burren Settibuchstrasse 40 3144 Gasel | Tél. 031 971 18 50 c-burren@bluewin.ch | 6 |
| FTPL Federazione ticinese produttori di latte | Gianmarco Fattorini Via Gorelle 6592 San Antonino | Tél. 091 850 27 27 Fax 091 850 27 77 info@ftpl.ch www.lati.ch | 3 |
| FSFL Fédération des sociétés fribourgeoises de laiterie | Clément Moret Rue Albert Rieter 9 1630 Bulle | Tél. 026 919 89 19 Fax 026 919 89 18 fsfl@fsfl.ch | 12 |
| PROLAI Fédération laitière | Eric Jordan Route de Lausanne 23 1400 Yverdon-les-Bains | Tél. 024 424 20 10 Fax 024 424 20 19 info@prolait.ch www.prolait.ch | 17 |
| LRG Fédération des Laiteries Réunies de Genève | Pierre Charvet Chemin des Aulx 6 Case postale 1055 1211 Genève 26 | Tél. 022 884 80 00 Fax 022 884 80 09 info@laiteries-reunies.ch www.lrgg.ch | 3 |
| FLV Fédération Laitière Valaisanne – Walliser Milchverband | Jean-Jacques Favre Rue de l'Île Falcon 5 3960 Sierre | Tél. 027 452 39 00 Fax 027 452 39 20 ecla@flv.ch www.flv.ch | 3 |

| Présidents d'honneur | | |
|--|--|--------------------------------------|
| Reichling Rudolf, Stäfa ZH Kühne Josef, Benken SG | | |
| Comité central | Section | Suppléants au comité central |
| Gfeller Peter, Kappelen BE, président | | |
| Baier Hans-Heinrich, Landquart GR | VMMO | Fuster Josef, Wolfhalden AR |
| Bischofberger Robert, Schönengrund AR | VMMO | |
| Kern Hanspeter, Buchberg SH | VMMO | |
| Ruckstuhl Hans, Rosrüti SG | VMMO | |
| Müller Andreas, Walkringen BE | LOBAG | Oesch Christian, Ostermundigen BE |
| Scheuner Hansruedi, Schwarzenegg BE | LOBAG | |
| von Känel Christian, Lenk im Simmental BE | LOBAG | |
| Erni Moritz, Ruswil LU | ZMP | Furrer Pirmin, Lucerne LU |
| Grüter Lukas, St. Urban LU | ZMP | |
| Jenni Daniel, Langenbruck BL | MIBA | Eggenschwiler Christophe, Basel BS |
| Schnyder Ruedi, Ellighausen TG, 2 ^e vice-président | TMP | Fatzer Jürg, Weinfelden TG |
| Hitz Andreas, Untersiggenthal AG | MPM | Luginbühl Rolf, Suhr AG |
| Burren Christian, Gasel BE | BEMO | Wyss Markus, Grasswil BE |
| Feitknecht Ulrico, Contone TI | FTPL | Fattorini Gianmarco, S. Antonino TI* |
| Stirnimann Jean-Pierre, Posieux FR | FSFL | Vonlanthen René, Praroman FR |
| Aeby André, La Brévine NE, 1 ^{er} vice-président | PROLAI | Benoit Marc, Romainmôtier VD |
| Henchoz Benjamin, Essertines-sur-Yverdon VD | PROLAI | |
| Berlie Olivier, La Rippe VD | LRG | Pradervand Jean-Marc, Céligny GE |
| Tornay Laurent, Orsières VS | FLV | Stalder Max, Viège VS* |
| Comité directeur | | |
| Gfeller Peter, Kappelen BE, président Aeby André, La Brévine NE, 1 ^{er} vice-président Schnyder Ruedi, Ellighausen TG, 2 ^e vice-président Erni Moritz, Ruswil LU Henchoz Benjamin, Essertines-sur-Yverdon VD | | |
| Organe de contrôle | | |
| Dr. Röthlisberger AG, Berne | | |
| Direction | Assesseurs | |
| Rösti Albert, directeur, Uetendorf BE | Besio-Jost Beatrix, Niederwangen BE | |
| Nüesch Kurt, directeur-adjoint, Lyss BE | Grosjean-Sommer Christoph, Kirchlindach BE | |
| Hagenbuch Stephan, sous-directeur, Marly FR | | |
| Hofstetter Charlotte, Villars-sur-Glâne FR | | |
| Koller Daniel, Montsevelier JU | | |
| Scherz Robert, Bremgarten BE | | |
| La composition du comité central est valable pour la période statutaire 2007–2011 * Candidature proposée à l'assemblée des délégués | | |
| swissmilk.ch > Portrait > La Fédération | | |



État au 1^{er} janvier 2010

Chiffres clés de la production laitière en Suisse

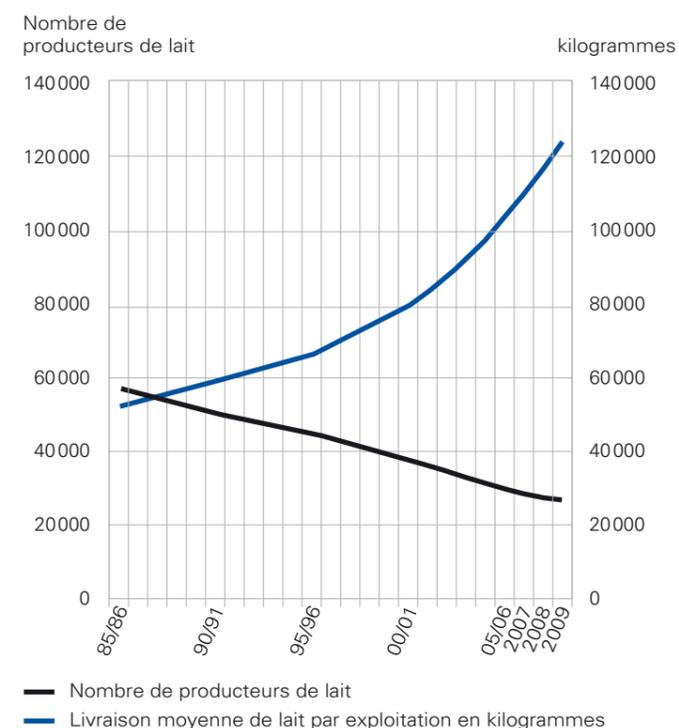
| Domaines exploités toute l'année avec contingent actif de droits de livraison (sans exploitations d'estivage) | Année laitière 95/96 | 00/01 | 05/06 | Année civile 2007 | 2008 | 2009 | Variation 2009/2008 % |
|---|----------------------|---------|---------|-------------------|---------|---------|-----------------------|
| Nombre de producteurs de lait* | 44 360 | 38 082 | 30 163 | 28 515 | 27 749 | 27 016 | - 733 - 2,6 |
| Surface utile moyenne par exploitation, en hectares | 19,1 | 19,1 | 21,4 | 21,7 | 22,1 | 22,3 | 0,2 0,8 |
| Nombre de vaches laitières pour prod. de lait commercialisé | 689 023 | 615 645 | 565 200 | 563 694 | 578 330 | 572 618 | - 5 712 - 1,0 |
| Nombre moyen de vaches par exploitation | 15,5 | 16,2 | 18,7 | 19,8 | 20,8 | 21,2 | 0,4 1,7 |
| Livraison moyenne par exploitation, en kilogrammes | 68 248 | 81 691 | 101 589 | 109 595 | 118 616 | 121 648 | 3 032 2,6 |
| Livraison moyenne par hectare, en kilogrammes | 3 573 | 4 277 | 4 747 | 5 050 | 5 367 | 5 462 | 95 1,8 |
| Livraison moyenne par vache, en kilogrammes | 4 394 | 5 053 | 5 421 | 5 544 | 5 691 | 5 739 | 48 0,8 |
| Perf. laitière moyenne par vache de herd-book, en kilos ** | 5 842 | 6 405 | 6 997 | 7 025 | 6 996 | 7 066 | 70 1,0 |

* Exploitations ouvertes toute l'année et communautés d'exploitation (sans exploitations d'estivage)

** Année de contrôle mai-avril

Source: TSM Fiduciaire Sàrl

Évolution du nombre de producteurs de lait et des livraisons de lait de 1985 à 2009



Depuis l'année laitière 2000/01, le nombre de producteurs de lait a diminué de 29 pour cent. En revanche, la livraison moyenne de lait par exploitation a augmenté de 54 pour cent.

Source: TSM Fiduciaire Sàrl

Prix contractuels pour le lait PER de centrale

| | Année civile 2008 | Année civile 2009 | Variation 2009/2008 |
|---|----------------------|----------------------|------------------------|
| Premier acheteur pour le lait PER | | | |
| Arnold Produkte AG | 75,02 | 58,92 | - 16,10 |
| Crema SA | 74,29 | 61,87 | - 12,43 |
| Elsa SA | 76,40 | 64,00 | - 12,40 |
| Emmi-Bemo | 75,02 | 60,47 | - 14,54 |
| Emmi-ZeNoOs | 75,02 | 60,63 | - 14,39 |
| Fédération LRG | 72,38 | 61,48 | - 10,90 |
| Fromalp AG | 76,00 | 62,00 | - 14,00 |
| Lanz Molkerie AG | 76,43 | 65,19 | - 11,24 |
| LATI | 75,55 | 66,67 | - 8,88 |
| Lobag Milch AG | 73,33 | 60,14 | - 13,19 |
| MIBA | 72,40 | 58,44 | - 13,97 |
| Mittellandmolkerei AG | 75,02 | 60,88 | - 14,14 |
| NordOstMilch AG | 74,56 | 59,31 | - 15,25 |
| Prolait SA | - | 60,87 | - |
| Schwyz Milchhuus | 75,53 | 64,21 | - 11,33 |
| Strähl Käse AG | 75,49 | 63,50 | - 11,99 |
| Swiss Premium AG | 77,14 | 61,41 | - 15,73 |
| Thur Milch Ring AG | 74,76 | 59,60 | - 15,17 |
| Vallait SA | 74,37 | 65,97 | - 8,40 |
| ZMP | 77,20 | 60,26 | - 16,94 |
| Züger Frischkäse AG | 76,41 | 65,08 | - 11,33 |
| Moyenne pondérée | 74,79 | 60,52 | - 14,26 |
| Prix contractuels pour le lait de centrale bio | | | |
| Crema SA | 87,82 | 75,40 | - 12,42 |
| Fédération LRG | 85,47 | 77,92 | - 7,55 |
| Lobag Milch AG | - | 73,28 | - |
| MIBA | 86,15 | 75,99 | - 10,17 |
| Mittellandmolkerei AG | 88,30 | 78,14 | - 10,16 |
| NordOstMilch AG | 80,31 | 66,14 | - 14,17 |
| Schwyz Milchhuus | 90,28 | 78,42 | - 11,87 |
| ZMP | 89,12 | 79,39 | - 9,72 |
| Züger Frischkäse AG | 89,08 | 78,38 | - 10,71 |
| Moyenne pondérée | 87,36 | 76,47 | - 10,89 |

Prix du lait payé pour le lait de fromagerie PER, franco fromagerie/centre collecteur

| | Année civile 2008 | Année civile 2009 | Variation 2009/2008 |
|----------------------------|----------------------|----------------------|------------------------|
| Variété fromagère | | | |
| Appenzeller® | 83,90 | 75,12 | - 8,78 |
| Bündner Bergkäse | 83,71 | 68,86 | - 14,85 |
| Fromages divers | 86,45 | 79,22 | - 7,23 |
| Emmentaler Switzerland AOC | 76,55 | 69,78 | - 6,77 |
| Le Gruyère AOC | 81,27 | 79,93 | - 1,34 |
| Sbrinz AOC | 77,42 | 70,69 | - 6,73 |
| Tête de Moine AOC | 79,44 | 80,61 | 1,17 |
| Tilsiter Switzerland | 81,58 | 70,89 | - 10,69 |
| Moyenne pondérée | 79,65 | 74,83 | - 4,82 |

Surveillance du prix du lait

Qui paie quel prix? Le programme de surveillance du prix du lait de la FPSL comprend le calcul et la publication des prix payés par divers acheteurs de lait et pour les variétés de fromage. La surveillance des prix est une mesure d'entraide volontaire des producteurs basée sur le calcul des prix contractuels et sur l'évaluation mensuelle du décompte de la paie du lait de plusieurs producteurs.

Prix contractuels pour le lait de centrale

Pour les acheteurs de lait de centrale qui font l'objet de cette surveillance, la FPSL calcule le prix contractuel standardisé en se référant aux conditions contractuelles. Le calcul est basé sur une livraison annuelle de 120 000 kg, avec une teneur moyenne de 4,0 % en matière grasse et de 3,3 % en protéine. Le lait est collecté tous les deux jours à la ferme. Le prix contractuel comprend toutes les composantes du prix fixées d'avance, notamment l'échelonnement saisonnier et les suppléments de quantité par arrêt. Ce prix ne tient toutefois pas compte des éléments dont le montant n'est pas fixé d'avance, par exemple les primes, les bonus et les paiements subséquents, ainsi que les contributions aux mesures d'entraide et à diverses organisations.

Prix payé pour le lait de fromagerie

Le prix franco payé pour le lait livré aux fromageries tient compte des composantes suivantes: prix de base, supplément pour le lait transformé en fromage, échelonnement saisonnier, supplément de quantité par arrêt, suppléments ou retenues relatives à la teneur ou au transport, primes à la qualité, paiements subséquents périodiques, primes et bonus de tout type. Le prix payé pour le lait de fromagerie ne comprend pas: le supplément de non-ensilage, le petit-lait, les contributions aux mesures d'entraide et à diverses organisations, diverses régularisations de comptes et les contre-prestations en tout genre tels la fourniture de marchandises ou le loyer.

swissmilk.ch/prixdulait

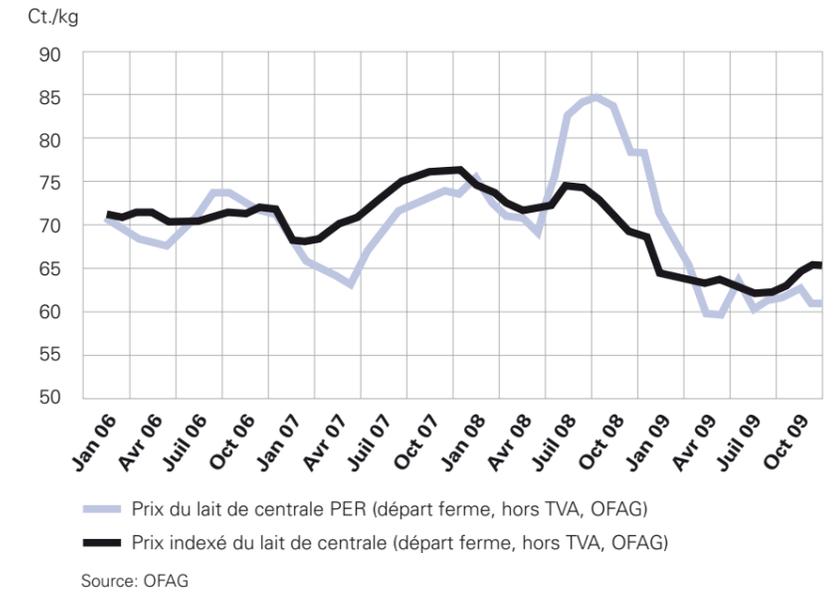
Explications concernant le prix indexé du lait de centrale

Depuis l'automne 2009, l'Office fédéral de l'agriculture publie chaque mois un indice du prix du lait de centrale. Le mode de calcul de cet indice repose sur un consensus de la branche, afin de dépassionner la discussion sur l'évolution du prix du lait et, par conséquent, la négociation des prix. L'indice 100 correspond au prix à la production moyen du lait de centrale en 2005, qui s'élevait alors à 71,04 centimes par kilogramme (pris à la ferme ou au centre collecteur). Cet étalonnage permet de convertir l'indice en un prix à la production, le prix indexé du lait de centrale, qui reflète l'évolution passée des prix des produits laitiers pour le commerce de détail et l'industrie et des prix du lait à la production dans les pays voisins. Le graphique met en comparaison le prix indexé et le prix effectivement réalisé.

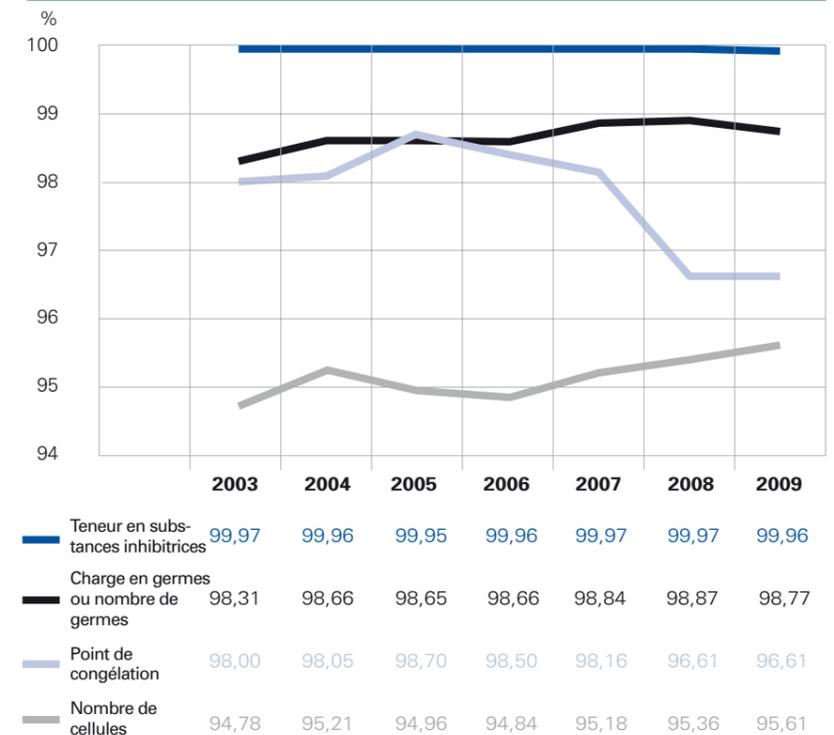
Commentaire sur le contrôle de la qualité

Comme au cours des années précédentes, la qualité du lait commercialisé a été extrêmement bonne au cours de l'exercice 2009. 353 149 échantillons ont été analysés dans les deux laboratoires Qualitas et Suisselab. S'agissant de la charge en germes ou du nombre de germes, 98,77 pour cent des échantillons n'ont pas donné lieu à contestation. Pour ce qui est du nombre de cellules, ce pourcentage s'est élevé à 95,61 pour cent. Il a atteint 99,96 pour cent en ce qui concerne la présence de substances inhibitrices et 96,61 pour cent s'agissant du point de congélation. Des suspensions de livraisons ont été prononcées dans 60 cas pour la charge en germes, dans 48 cas pour un nombre de cellules trop important et dans 123 cas pour la présence de substances inhibitrices.

Prix du lait de centrale et prix indexé du lait de centrale

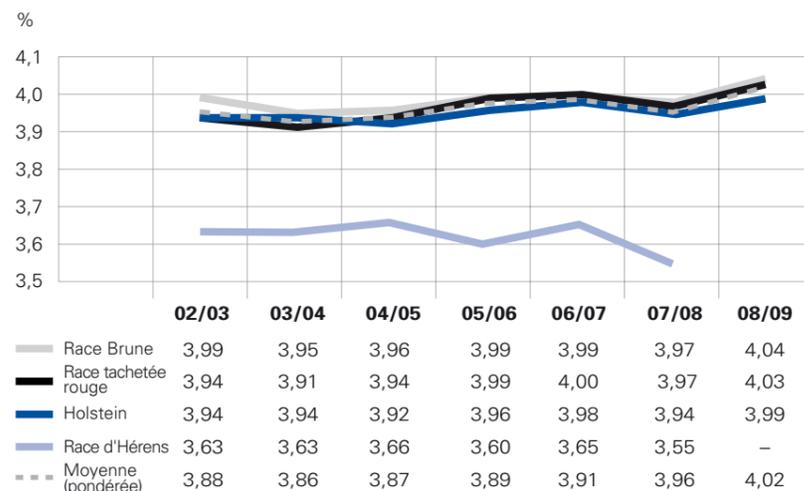


Résultats des contrôles du lait commercialisé: échantillons n'ayant pas fait l'objet de réclamation



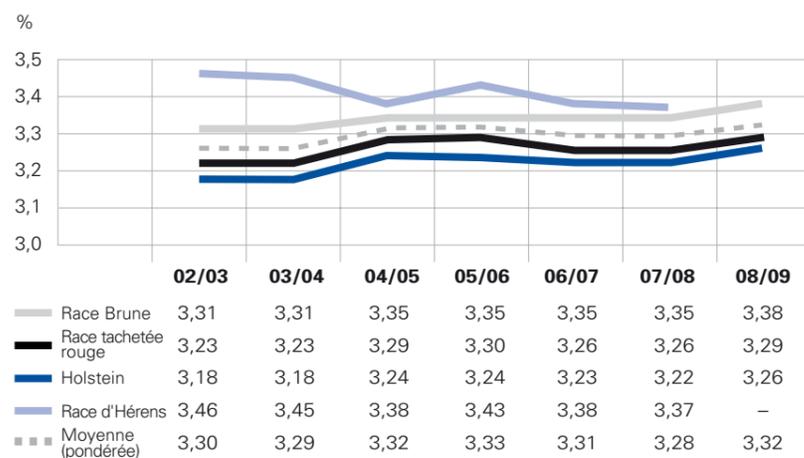
Source: Agroscope Liebefeld-Posieux ALP

Teneur en matière grasse du lait des quatre races du herd-book (contrôles laitiers)



Source: Statistique laitière de la Suisse

Teneur en protéine du lait des quatre races du herd-book (contrôles laitiers)



Source: Statistique laitière de la Suisse

Valorisation du lait en équivalents-lait (EL)*

| Catégorie | Production 2008 tonnes EL | Production 2009 tonnes EL | Variation 2009/2008 tonnes EL | Variation 2009/2008 % |
|--|---------------------------|---------------------------|-------------------------------|-----------------------|
| Fromage | 1 443 644 | 1 429 872 | - 13 772 | - 1,0 |
| Séré | 16 855 | 16 808 | - 47 | - 0,3 |
| Lait de consommation | 438 267 | 425 410 | - 12 857 | - 2,9 |
| Crème de consommation | 258 686 | 262 261 | 3 575 | 1,4 |
| Yogourt | 115 435 | 114 997 | - 438 | - 0,4 |
| Produits frais, glaces comestibles incl. | 109 295 | 99 010 | - 10 285 | - 9,4 |
| Conserves de lait | 361 144 | 367 990 | 6 846 | 1,9 |
| Beurre | 550 636 | 572 021 | 21 385 | 3,9 |
| Autres | 129 086 | 126 983 | - 2 103 | - 1,6 |
| TOTAL lait entier | 3 423 048 | 3 415 352 | - 7 696 | - 0,2 |

* Un équivalent-lait correspond à la teneur en protéine et en matière grasse d'un kilo de lait.

Production de lait de consommation

| Catégorie | Production 2008 tonnes | Production 2009 tonnes | Variation 2009/2008 tonnes | Variation 2009/2008 % |
|--|------------------------|------------------------|----------------------------|-----------------------|
| Lait cru | 10 918 | 9 594 | - 1 324 | - 12,1 |
| Lait pasteurisé enrichi en matière grasse | 0 | 0 | 0 | |
| Lait UHT enrichi en matière grasse | 1 007 | 958 | - 49 | - 4,9 |
| Lait entier pasteurisé | 92 656 | 58 501 | - 34 155 | - 36,9 |
| Lait entier UHT | 176 881 | 22 190 | - 154 691 | - 87,5 |
| Lait entier standardisé à 3,5 % MG* pasteurisé | 0 | 33 967 | 33 967 | |
| Lait entier standardisé à 3,5 % MG* UHT | 0 | 158 803 | 158 803 | |
| Lait partiellement écrémé pasteurisé | 81 085 | 80 213 | - 872 | - 1,1 |
| Lait partiellement écrémé UHT | 110 031 | 112 474 | 2 443 | 2,2 |
| Lait écrémé pasteurisé | 110 | 7 | - 103 | - 93,6 |
| Lait écrémé UHT | 15 716 | 14 915 | - 801 | - 5,1 |
| TOTAL lait de consommation | 488 404 | 491 622 | 3 218 | 0,7 |

* Matière grasse

Production de crème de consommation

| Catégorie | Production 2008 tonnes | Production 2009 tonnes | Variation 2009/2008 tonnes | Variation 2009/2008 % |
|--------------------------------|------------------------|------------------------|----------------------------|-----------------------|
| Double-crème | 635 | 674 | 39 | 6,1 |
| Crème entière (35% et 45 % MG) | 27 389 | 28 056 | 667 | 2,4 |
| Demi-crème (25 à 30 % MG) | 14 007 | 14 541 | 534 | 3,8 |
| Crème à café | 25 581 | 25 000 | - 581 | - 2,3 |
| TOTAL crème | 67 612 | 68 271 | 659 | 1,0 |

Production d'autres spécialités lactées

| Catégorie | Production 2008 tonnes | Production 2009 tonnes | Variation 2009/2008 tonnes | Variation 2009/2008 % |
|--------------------|------------------------|------------------------|----------------------------|-----------------------|
| Lait acidulé | 6 286 | 6 664 | 378 | 6,0 |
| Crème acidulée | 2 208 | 2 447 | 239 | 10,8 |
| Desserts | 23 457 | 22 480 | - 977 | - 4,2 |
| Boissons lactées | 79 017 | 72 018 | - 6 999 | - 8,9 |
| Yogourt | 141 784 | 141 585 | - 199 | - 0,1 |
| Kéfir | 201 | 174 | - 27 | - 13,4 |
| Glaces comestibles | 22 440 | 23 606 | 1 166 | 5,2 |

Source: TSM Fiduciaire Sarl

Poudre de lait/beurre

Production de lait écrémé, poudre de lait et lait condensé

| Catégorie | Production 2008 tonnes | Production 2009 tonnes | Variation 2009/2008 tonnes | Variation 2009/2008 % |
|--|------------------------|------------------------|----------------------------|-----------------------|
| Lait écrémé (transformé) | | | | |
| Affouragement liquide* | 6 824 | – | – | – |
| Caséine acide | 11 | 59 | 48 | 436,4 |
| Caséinates | 9 418 | 12 253 | 2 835 | 30,1 |
| Promilk | 222 016 | 194 816 | – 27 200 | – 12,3 |
| Protéine lactique | 29 276 | 14 062 | – 15 214 | – 52,0 |
| Total lait écrémé (sans succédanés de lait) | 267 545 | 221 190 | – 39 531 | – 15,2 |
| Poudre de lait entier (26%) | 17 695 | 15 697 | – 1 998 | – 11,3 |
| Autres poudres de lait ou de crème avec MG | 4 782 | 4 505 | – 277 | – 5,8 |
| Poudre de lait écrémé | 29 531 | 38 224 | 8 693 | 29,4 |
| Babeurre en poudre** | 853 | 721 | – 132 | – 15,5 |
| Poudre de petit-lait** | 4 030 | 3 691 | – 339 | – 8,4 |
| Total poudre de lait, lait condensé | 56 891 | 62 838 | 5 947 | 10,5 |

* Les données ne sont plus disponibles par suite de la suppression des aides ** Trafic de perfectionnement inclus

Sources: TSM Fiduciaire Sàrl, IPL

Production de beurre

| Catégorie | Production 2008 tonnes | Production 2009 tonnes | Variation 2009/2008 tonnes | Variation 2009/2008 % |
|--|------------------------|------------------------|----------------------------|-----------------------|
| Beurre | | | | |
| Beurre de choix | 41 474 | 45 090 | 3 616 | 8,7 |
| Beurre de crème de petit-lait | 1 920 | 1 820 | – 100 | – 5,2 |
| Beurre collecté | 79 | 59 | – 20 | – 25,3 |
| TOTAL beurre (sans ventes locales)* | 43 473 | 46 969 | 3 496 | 8,0 |

*Selon les statistiques de TSM Fiduciaire Sàrl, la production de beurre s'est montée à 47 895 t en 2009 (45 736 t en 2008)

Source: OS Beurre

Vente de beurre

| Catégorie | Ventes 2008 tonnes | Ventes 2009 tonnes | Variation 2009/2008 tonnes | Variation 2009/2008 % |
|--|--------------------|--------------------|----------------------------|-----------------------|
| Beurre | | | | |
| Beurre de choix | 5 856 | 6 433 | 577 | 9,9 |
| LE BEURRE | 12 642 | 12 747 | 105 | 0,8 |
| Beurre de crème de lait et de petit-lait | 181 | 146 | – 35 | – 19,3 |
| Beurre dans produits spéciaux* | 727 | 1 092 | 365 | 50,2 |
| Beurres de boulangerie et d'industrie | 16 616 | 15 795 | – 821 | – 4,9 |
| Total: beurre aqueux 82% MG | 36 022 | 36 213 | 191 | 0,5 |
| Total: beurre déshydraté (calculé à raison de 82% MG) | 6 246 | 6 094 | – 152 | – 2,4 |
| Total beurre (sans ventes locales) | 42 268 | 42 307 | 39 | 0,1 |

* Préparations à base de beurre, beurre allégé, etc.

Source: OS Beurre

Production de fromage

Production de fromage

| Catégorie | Production 2008 tonnes | Production 2009 tonnes | Variation 2009/2008 tonnes | Variation 2009/2008 % |
|--|------------------------|------------------------|----------------------------|-----------------------|
| Séré | 9 633 | 10 038 | 405 | 4,2 |
| Mozzarella | 17 184 | 17 176 | – 8 | – 0,0 |
| Mascarpone | 610 | 623 | 13 | 2,1 |
| Autres produits frais | 15 194 | 15 809 | 615 | 4,0 |
| Total fromages frais | 42 617 | 43 643 | 1 026 | 2,4 |
| Fromages à croûte fleurie, maigres à 1/4 gras | 0 | 0 | 0 | |
| Fromages à croûte fleurie, 1/2 gras à gras | 1 236 | 1 301 | 65 | 5,3 |
| Fromages à croûte fleurie à la crème | 1 475 | 1 655 | 180 | 12,2 |
| Bleus, fromages à pâte persillée | 9 | 6 | – 3 | – 33,3 |
| Tommes | 2 283 | 2 044 | – 239 | – 10,5 |
| Vacherin Mont d'Or AOC | 529 | 548 | 19 | 3,6 |
| Autres fromages à pâte molle, maigres à 1/4 gras | 279 | 676 | 397 | 142,3 |
| Autres fromages à pâte molle, 1/2 gras à gras | 941 | 751 | – 190 | – 20,2 |
| Autres fromages à pâte molle, crème | 432 | 398 | – 34 | – 7,9 |
| Total fromages à pâte molle | 7 182 | 7 378 | 196 | 2,7 |
| Appenzeller® | 8 924 | 8 855 | – 69 | – 0,8 |
| Tilsiter Switzerland | 4 177 | 3 873 | – 304 | – 7,3 |
| Fromage du Valais (Raclette du Valais AOC) | 2 164 | 2 099 | – 65 | – 3,0 |
| Raclette Suisse | 11 538 | 11 209 | – 329 | – 2,9 |
| Vacherin fribourgeois AOC | 2 547 | 2 427 | – 120 | – 4,7 |
| Tête de Moine AOC | 2 197 | 2 213 | 16 | 0,7 |
| Fromage du Jura | 229 | 264 | 35 | 15,3 |
| Fromage Vignerons | 422 | 397 | – 25 | – 5,9 |
| Mutschli | 584 | 518 | – 66 | – 11,3 |
| Fromage d'alpage à pâte mi-dure | 1 960 | 2 038 | 78 | 4,0 |
| Fromage de montagne des Grisons | 840 | 725 | – 115 | – 13,7 |
| Fromage de montagne, à la coupe | 2 075 | 2 248 | 173 | 8,3 |
| St-Paulin suisse | 732 | 651 | – 81 | – 11,1 |
| Edamer suisse | 389 | 311 | – 78 | – 20,1 |
| Fromage affiné à froid | 18 | 8 | – 10 | – 55,6 |
| Fromage à pâte mi-dure persillée | 201 | 250 | 49 | 24,4 |
| Fromage semi-préparé | 2 051 | 1 811 | – 240 | – 11,7 |
| Fromage pour la fonte gras, sur commande | 1 636 | 1 633 | – 3 | – 0,2 |
| Autres fromages à pâte mi-dure, maigres à 1/4 gras | 632 | 962 | 330 | 52,2 |
| Autres fromages à pâte mi-dure, 1/2 gras à gras | 9 948 | 11 567 | 1 619 | 16,3 |
| Autres fromages à pâte mi-dure, crème | 2 387 | 2 491 | 104 | 4,4 |
| Total fromages à pâte mi-dure | 55 649 | 56 560 | 911 | 1,6 |
| Emmentaler AOC | 28 830 | 25 722 | – 3 108 | – 10,8 |
| Switzerland Swiss | 3 139 | 2 972 | – 167 | – 5,3 |
| Le Gruyère AOC | 28 206 | 28 420 | 214 | 0,8 |
| Fromage d'alpage à pâte dure | 1 829 | 1 916 | 87 | 4,8 |
| Autres fromages à pâte dure, maigres à 1/4 gras | 47 | 378 | 331 | 704,3 |
| Autres fromages à pâte dure, 1/2 gras à gras | 8 596 | 8 168 | – 428 | – 5,0 |
| Autres fromages à pâte dure, crème | 30 | 130 | 100 | 333,3 |
| Total fromages à pâte dure | 70 677 | 67 706 | – 2 971 | – 4,2 |
| Sbrinz AOC | 2 128 | 1 863 | – 265 | – 12,5 |
| Total fromages à pâte extra-dure | 2 128 | 1 863 | – 265 | – 12,5 |
| Fromage de brebis pur | 869 | 894 | 25 | 2,9 |
| Fromage de chèvre pur | 209 | 225 | 16 | 7,7 |
| Total produits spéciaux | 1 080 | 1 120 | 40 | 3,7 |
| Total toutes variétés | 179 338 | 178 276 | – 1 062 | – 0,6 |

Source: TSM Fiduciaire Sàrl

Importations

| converties en lait frais | 2008 tonnes | 2009* tonnes | Variation 2009/2008 tonnes | Variation 2009/2008 % |
|--|----------------|-----------------|----------------------------------|-----------------------------|
| Lait frais, yogourt | 32 000 | 34 900 | 2 900 | 9,1 |
| Poudre de lait et de crème, alimentation infantile | 35 000 | 41 100 | 6 100 | 17,4 |
| Chocolat, crème dans les glaces comestibles | 25 300 | 27 300 | 2 000 | 7,9 |
| Lait condensé, lait stérilisé | 2 300 | 2 300 | 0 | 0,0 |
| Beurre ** | 123 600 | 120 200 | - 3 400 | - 2,8 |
| Fromages à pâte molle | 233 500 | 257 100 | 23 600 | 10,1 |
| Fromages à pâtes dure et mi-dure | 213 700 | 212 800 | - 900 | - 0,4 |
| Fromage fondu | 21 200 | 29 100 | 7 900 | 37,3 |
| Total produits laitiers | 686 600 | 724 800 | 38 200 | 5,6 |

* Données provisoires ** y c. huile de beurre et préparations à base de beurre (loi chocolatière)

Exportations

| converties en lait frais | 2008 tonnes | 2009* tonnes | Variation 2009/2008 tonnes | Variation 2009/2008 % |
|--|------------------|------------------|----------------------------------|-----------------------------|
| Lait frais, yogourt | 6 800 | 5 900 | - 900 | - 13,2 |
| Poudre de lait et de crème, alimentation infantile | 197 100 | 194 500 | - 2 600 | - 1,3 |
| Chocolat, crème dans les glaces comestibles | 125 300 | 119 000 | - 6 300 | - 5,0 |
| Lait condensé, lait stérilisé | 22 600 | 21 200 | - 1 400 | - 6,2 |
| Beurre** | 89 100 | 234 600 | 145 500 | 163,3 |
| Fromages à pâte molle | 30 200 | 43 800 | 13 600 | 45,0 |
| Fromages à pâtes dure et mi-dure | 612 600 | 612 100 | - 500 | - 0,1 |
| Fromage fondu | 40 800 | 36 300 | - 4 500 | - 11,0 |
| Total produits laitiers | 1 124 500 | 1 267 400 | 142 900 | 12,7 |

* Données provisoires ** y c. huile de beurre et préparations à base de beurre (loi chocolatière)

Bilan (exportations moins importations)

| converti en lait frais | 2008 tonnes | 2009* tonnes | Variation 2009/2008 tonnes | Variation 2009/2008 % |
|--|----------------|-----------------|----------------------------------|-----------------------------|
| Lait frais, yogourt | - 25 200 | - 29 000 | - 3 800 | 15,1 |
| Poudre de lait et de crème, alimentation infantile | 162 100 | 153 400 | - 8 700 | - 5,4 |
| Chocolat, crème dans les glaces comestibles | 100 000 | 91 700 | - 8 300 | - 8,3 |
| Lait condensé, lait stérilisé | 20 300 | 18 900 | - 1 400 | - 6,9 |
| Beurre** | - 34 500 | 114 400 | 148 900 | - 431,6 |
| Fromages à pâte molle | - 203 300 | - 213 300 | - 10 000 | 4,9 |
| Fromages à pâtes dure et mi-dure | 398 900 | 399 300 | 400 | 0,1 |
| Fromage fondu | 19 600 | 7 200 | - 12 400 | - 63,3 |
| Total produits laitiers | 437 900 | 542 600 | 104 700 | 23,9 |

* Données provisoires ** y c. huile de beurre et préparations à base de beurre (loi chocolatière)

Sources: DGD, USP

La FPSL propose des services et des informations dans les domaines suivants notamment: économie, politique, production, transformation, marketing et conseils en nutrition. Si vous avez des questions, adressez-vous à la centrale ou directement à la personne responsable. De nombreuses informations peuvent également être consultées sur internet.

Centrale

Fédération des Producteurs Suisses de Lait PSL
Weststrasse 10, case postale, 3000 Berne 6
Téléphone: 031 359 51 11, télécopie: 031 359 58 51
psl@swissmilk.ch, www.swissmilk.ch

Marketing de la FPSL

Fédération des Producteurs Suisses de Lait PSL
Brunnmattstrasse 21, 3007 Berne
Téléphone: 031 359 57 28, télécopie: 031 359 58 55
marketing@swissmilk.ch, www.swissmilk.ch

Renseignements pour les producteurs

Thomas Reinhard, téléphone 031 359 54 82

Prestations marketing pour les producteurs Commandes par téléphone

Amanda Züttel, téléphone 031 359 57 77

Renseignements et conseils

Hans Eggimann, téléphone 031 359 57 31

Commandes de brochures, d'articles publicitaires, etc.

Contact Center, téléphone 031 359 57 28

Renseignements pour les médias

Économie et politique

Christoph Grosjean-Sommer, téléphone 031 359 53 18

Marketing/PR

Nicole Huwyler, téléphone 031 359 57 58

Online

www.swissmilk.ch

www.swissmilk.ch/pslnews

www.swissmilk.ch/medias

Impressum

Fédération des Producteurs Suisses de Lait PSL

Weststrasse 10

3000 Berne 6

Téléphone 031 359 51 11

Télécopie 031 359 58 51

www.swissmilk.ch

psl@swissmilk.ch

© Copyright by PSL

Avril 2010

Photos: FPSL

Maquette: Aebi Grafik&Illustration, Berne

Impression: Merkur Druck AG, Langenthal

Traduction: Trait d'Union, Berne